



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO



EDUCATION

01

SANTE PUBLIQUE

02

SOCIAL

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

02

ECONOMIE

01

TRANSPORT

02

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

09

N° 1113

28 Juillet 2016

28 July 2016

12H32/12:32 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



#	Details	
8	Reference	----/IN/DIN/CIPM/SC/CBM du -----/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° /IN/DIN/CIPM/SC/CBM du _____ 2016 portant publication des résultats de la Demande de Cotations N° 04/DC/IN/DIN/CIPM/BM/16 du 27 juin 2016 relative à la refection du découpoir à enveloppes Winkler Dunnebie 983 à l'Imprimerie Nationale.
	Date de cloture	N/A
9	Reference	001/DC/ANAFOR/CIPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	Avis de consultation pour une demande de cotation en procédure d'urgence N° 001/DC/ANAFOR/CIPM/2016 pour la fourniture des matériels et outils de plantation et de délimitation
	Date de cloture	28-07-2016
10	Reference	022/D/MEADEN/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION 022/D/MEADEN/2016PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU PAO N°05/AONO/MEADEN/CIPM/2016 DU 09/06/2015 POUR LA RÉALISATION DE L'ETUDE RELATIVE AL'EVALUATION DE L'ENSABLEMENT ET DU POTENTIEL DE NAVIGABILITE DU FLEUVE BENOUE POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
	Date de cloture	N/A
11	Reference	107/AONO/MINMAP/CCPM_AG/2016 DU 21 JUILLET 2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	Avis d'appel d'offres national ouvert N° 107/AONO/MINMAP/CCPM_AG/2016 DU 21 Juillet 2016 Pour l'acquisition des véhicules à la CCAA EN QUATRE (04) LOTS
	Date de cloture	28-07-2016
12	Reference	38/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°38/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI DU 31 MAI 2016PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012b./AONO/MINMAP/DR.OU/SMI/CRPM-BEC/2016 DU 09 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE CULTURELLE ET SOCIALE ABALAN, AU LIEU DIT CHEFFERIE, PAR BABOUTCHA- NINTCHEU, ARRONDISSEMNT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, (en procédure d'urgence)
	Date de cloture	N/A
13	Reference	11/DM/CA.BFM1er/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°11/ /DM/CA.BFM1er /2016PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC
	Date de cloture	N/A
14	Reference	N°014/AONO/MINMAP/SG/DRC/DDMK/CDPMP/2016 DU 28 JUI <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°014/AONO/MINMAP/SG/DRC/DDMK/CDPMP/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU C.E.T.I.C DE NGAMBÉ-TIKAR, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Date de cloture	28-07-2016

#	Details	
15	Reference	1046 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 12/07/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°1046 /C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 12/07/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT COMPLEMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°040/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 10 MARS 2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS LA REGION DU CENTRE (PROGRAMME ANNUEL 2016).
	Date de cloture	N/A
16	Reference	016/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°016/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES EN TABLES BANCS A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANGANDJIBERETE DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Date de cloture	28-07-2016
17	Reference	2724-16/ADC/DG <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2724-16/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/ADC/CIPM/ 2016 DU 05/05/2016
	Date de cloture	N/A
18	Reference	16/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°16/C/PR/MINMAP/DR-OU /DD-Me/SPM/ 2016 du 18/07/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2016 DU 14/06/2016 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 A LA COMMUNE DE SANTCHOU
	Date de cloture	N/A
19	Reference	036/C/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 036 /C/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 08/06/2016 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CHAMBRE FROIDE A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME (MIDEPECAM).
	Date de cloture	N/A
20	Reference	N/A <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/BIP/CA.BFM 1er/CIPM/2016 DU 15/04/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er
	Date de cloture	N/A
21	Reference	0001/AONR/MINT/CMPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/MINT/CMPM/2016 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT SECURISES
	Date de cloture	28-07-2016

#	Details	
22	Reference	38/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°38/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI DU 31 MAI 2016PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012b./AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-BEC/2016 DU 09 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE CULTURELLE ET SOCIALE A BALEN, AU LIEU DIT CHEFFERIE, PAR BABOUTCHA- NINTCHEU, ARRONDISSEMNT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, (en procédure d'urgence)
	Date de cloture	N/A
23	Reference	023/D/MEADEN/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N023/D/MEADEN/2016PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°06/AONO/MEADEN/CIPM/2016 DU 15 JUIN 2016 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION DU CENTRE DE PISCICULTURE DE GOUNOU60U À LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD POUR LE COMPTE DE LA MEADEN
	Date de cloture	N/A
24	Reference	COMMUNIQUE N° 0044/C/MINEPIA/SG/DAG/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	portant attribution de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, n° 0014 /AONO/MINEPIA/CMPM/2016 du 23 mai 2016 en vue de l'acquisition des matériels d'élevage équin au profit de producteurs pour la promotion de la course hippique au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.
	Date de cloture	N/A
25	Reference	2723-16/ADC/DG <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2723-16/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRESNATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ADC/CIPM/ 2016 du 21/04/2016
	Date de cloture	N/A
26	Reference	COMMUNIQUE <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Date de cloture	N/A
27	Reference	COMMUNIQUE N°1529/CCIMA/SG du 23 Juillet 2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°1529/CCIMA/SG du 23 Juillet 2016 Portant Publication du Résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 005B/002/AONO/CCIMA/CIPM/2016 du 13/06/2016 Relatif aux travaux d'alimentation en électricité sur le site du Centre d'Incubation Pilote (CIP) de la CCIMA à Bwadibo, Arrondissement de Dibombari.
	Date de cloture	N/A
28	Reference	105/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°105/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016 RELATIF A L'ETUDE PREALABLE POUR L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL METIER DE GESTION PORTUAIRE AU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Date de cloture	28-07-2016

#	Details	
29	Reference	103./AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 103./AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016 POUR L'ETUDE PORTANT SUR LA CREATION D'UN FONDS SPECIAL POUR L'HABITAT SOCIAL (FSHS)
	Date de cloture	28-07-2016
30	Reference	15/C/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°15/C/PR/IVIINMAP/DR-OU/DD-IV1E/SPM DU 18/07/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° N010/AAONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2016 DU 014/06/ 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET 01 BLOC LATRINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANZOM DANS ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU.
	Date de cloture	N/A
31	Reference	0001862/C/MINH DU 07 Juillet 2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0001862/C/MINH DU 07 Juillet 2016 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029 / AONO/MINH DU/CMPM/16 Du 01 JUIN 2016 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE CERTAINS BUREAUX AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2016
	Date de cloture	N/A
32	Reference	16/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 16/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/2016 du 18/07/2016 Déclarant infructueux le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule pick-up double cabine 4x4 à la Commune de Santchou.
	Date de cloture	N/A
33	Reference	002bis/AAONRyCMNE-KLE/CIPM/AI/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	Maitrise d'Oeuvre et Contrôle
	Date de cloture	28-07-2016
34	Reference	015/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N°015/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM
	Date de cloture	28-07-2016
35	Reference	15/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°015/D/PR/MINMAP/DR-OU /DD-ME/SPIVI DU 18/07/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME /SPM/CDPM/2016 DU 014/06/ 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET 01 BLOC LATRINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANZOM DANS ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU.
	Date de cloture	N/A

#	Details	
36	Reference	2723-16/ADC/DG <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2723-16/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ADC/CIPM/ 2016 Du 21/04/2016
	Date de cloture	N/A
37	Reference	11/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 22 JUILLET 2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 22 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN DISPOSITIF D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE D'EBOWA, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Date de cloture	28-07-2016
38	Reference	N° 004/AC/CMNE-KLE/CIPM/ICASy2016 DU 15/07/ 2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS
	Date de cloture	28-07-2016
39	Reference	N° 004/AC/CMNE-KLE/CIPM/ICASy2016 DU 15/07/ 2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS
	Date de cloture	28-07-2016
40	Reference	N° 001/AONR/ANAFOR/CIPM/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	Avis d'appel d'offres national restreint N° 001/AONR/ANAFOR/CIPM/2016 DU 26 JUILLET 2016 pour le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration de quatre (04) plans d'aménagement des réserves forestières transférées en gestion à l'ANAFOR
	Date de cloture	28-07-2016
41	Reference	090/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	Avis d'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N° 090/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 du 23/06/2016 pour la fourniture, le montage clé en main de deux lots d'équipements de classement instrumental de la fibre de coton à la SODECOTON.
	Date de cloture	28-07-2016

## CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIRCB/CIPM/16, du 26 juillet 2016**

**POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU CIRCB**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**Imputation**  
n/a

[Télécharger la pièce d'origine](#)

### 1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet la sélection d'une société de gardiennage pour la sécurisation et le gardiennage du siège du CIRCB

### 2. Consistance des prestations

Les prestations concernent la sécurisation et le gardiennage des bâtiments du siège et les résidences des principaux responsables du CIRCB, 24 h/24 :

- Au siège du CIRCB à MELEN ;
- A la résidence du Président du comité de gestion ;
- A la résidence du Directeur ;
- A la résidence du Directeur adjoint.

### 3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la prestation est de 22 000 000 (vingt-deux millions) F CFA.

### 4. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se dérouleront pendant un délai de 12 (douze) mois ; du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national et ayant une expérience dans le domaine et employant des agents de sécurité en bonne santé et de bonne moralité.

### 6. Financement

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national et ayant une expérience dans le domaine et employant des agents de sécurité en bonne santé et de bonne moralité.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives du CIRCB) sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél. /Fax : 2222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP d'une somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- montant des frais payés ;
- numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;
- nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;
- références de l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au service des Affaires Administratives du CIRCB au plus tard le 30 août 2016 à 12 heures dans trois enveloppes internes composées de :

- enveloppe A : pièces administratives,
- enveloppe B : offre technique,
- enveloppe C : offre financière.

**Le tout dans une quatrième enveloppe avec mention :**

**« Avis d'Appel d'Offres National ouvert N°03/AONO/CIRCB/CIPM/16, du 26 juillet 2016**

*Pour la sécurisation et le gardiennage des locaux du CIRCB »*

*À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et en cours de validité conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## 11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux temps ; les offres administratives et techniques seront ouvertes **le 30 août 2016 à partir de 13 heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres financières seront ouvertes à une date ultérieure en présence des soumissionnaires ayant, d'une part satisfait au dossier administratif et obtenu la note technique minimale requise de 80 point sur 100.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite suivant les éléments contenus dans le tableau ci-dessous.

<b>I</b>	<b>Critères éliminatoires</b>	<b>Oui</b>	<b>non</b>
a	Absence d'une des pièces du dossier administratif		
b	Absence de TDR et CCAP parafés et signés		
c	Falsification de document ou fausse déclaration		
d	Présence des informations financières dans le dossier administratif ou technique		
e	Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix		
f	Note technique inférieure à 80 points sur 100		
<b>Total</b>			
<b>II</b>	<b>Critères essentiels</b>	<b>Note/100</b>	
a	Présentation générale de l'offre	<b>5</b>	
b	Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires	<b>40</b>	
c	Les CV des agents à déployer	<b>30</b>	
d	Accessoires de sécurité	<b>20</b>	
e	Attestation de visite du site (sur l'honneur)	<b>5</b>	
<b>Total</b>	<b>100</b>		

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires et obtenu une note supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront déclarés qualifiés pour l'analyse financière.

La formule utilisée pour établir les scores financiers :

$S_f = \frac{F_m}{F} \times 100$ ,  $S_f$  étant le score financier,  $F_m$  la proposition la moins disante et  $F$  le montant de la proposition considérée.

**13. Attribution**

Après l'ouverture du dossier administratif, par la commission compétente, les plis déclarés recevables seront confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation.

La Sous-commission évaluera les propositions sur la base de leur conformité aux Termes de Référence et aux prescriptions du DAO, à l'aide des critères d'évaluation, des sous critères et du système de points spécifiés dans le présent DAO. Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St).

Une proposition sera rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum spécifié dans le présent DAO.

Les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu le score technique minimum seront ensuite évaluées. La sous-commission procédera à la vérification des calculs et à la correction des erreurs éventuelles. Un score financier (Sf) sera attribué à chaque proposition financière.

La proposition financière la mieux disante aura la note générale (NG) qui sera calculée comme suit :  $NT = (0,8XSt) + (0,2XSf)$

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié, dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

**14. Durée Validité des Offres**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se dérouleront pendant un délai de 12 (douze) mois ; du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

**15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Chef du Service des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN YAOUNDE, tel : 2222.31.54.56 ou 2222 31 54 50. Mail : circbdoc@yahoo.fr

YAOUNDE le 26 Juillet 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDJOLO Alexis**

# CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

for equipment supply (lot 1) and the implementation, integration of the platform and the training of camtel's staff (lot 2).

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

## 1. Objet

The Cameroon Telecommunications company (CAMTEL) for the 2016 budgetary year, hereby launches a Restricted International Invitation to tender for equipment supply (lot 1) and the implementation, integration of the platform and the training of camtel's staff (lot 2).

## 2. Consistance des prestations

The tender concerns:

- the Equipment supply (lot 1)

the implementation, integration of the platform and the training of camtel's staff (lot

## 3. Cout Prévisionnel

The cost of the implementation hereby concerned shall be borne by the CAMTEL's 2016 budget on a provisional amount of 290 000 000 CFAF (i.e. 120 000 000 stands for lot 1 and 170 000 000 for lot 2).

## 4. Delai de Livraison

The maximum time limit for the project implementation envisaged by the Project Owner is sixty day (lot 1) and ninety (90) days (lot 2).

## 5. Participation et origine

This invitation to tender shall be open to the following companies selected after an appeal of interest Nbr 2016/001/AMI/DAP/DPP/CAMTEL du 12/01/2016:

- ST2I INTERNATIONAL SA/AHEAD IT 1, Avenue du dollar

Résidence Sidi Mansour Bloc A

Les berges du lac II Tunis - TUNISIE

- CRAFT SILICON

P.O Box 13628 — 00800 Nairobi — KENYA

- RMGO GROUP/Y-NOTE

BP. 15283 Yaoundé — CAMEROUN

## 6. Consultation du Dossier

Tender documents may be consulted during working hours at the Department of Procurement and property of CAMTEL (Sub-Department of Procurement and Contracts), 6th floor of the Head office building, Room 602, P.O. Box 1571 Yaoundé, Tel : (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53; Fax (237) 222-23-03-03, upon publication of this invitation to tender.

## 7. Acquisition du Dossier

Tender documents may be obtained during working hours at the Department of Procurement and property of CAMTEL (Sub-Department of Procurement and Contracts), 6th floor of the Head office building, Room 602, P.O. Box 1571 Yaoundé, Tel : (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53; Fax (237) 222-23-03-03 upon publication of this invitation to tender and upon presentation of a receipt showing payment of the non-refundable sum of one hundred and seventy thousand (170 000) francs CFA being payment of the tender document, made in the special CASARMP bank account at BICEC branches. Upon withdrawal of the tender documents, registration of all Bidders is obligatory and their complete address (postal address, telephone numbers) must be made available. All bids must comprise this receipt

## 8. Remises des offres

Tenders, which are to be drafted in English or French, submitted in 7 (seven) copies (that is 1 (one) original and 6 (six) copies) and well-labeled as such, should be deposited at the Department of Procurement and property of CAMTEL (Sub-Department of Procurement and Contracts), 6th floor of the Head office building, Room 602 against a receipt not later than 23 aout 2016 at 3:00 noon.

Tender documents should be put in 2 (two) separate envelopes as follows.

I - Envelope 1 - Technical proposals and administrative documents;

II - Envelope 2 - Financial proposals.

The two envelopes should be sealed and put in one large, anonymous, sealed envelope, bearing solely the following inscription:

**"RESTRICTED INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER  
No. 2016/06/AOIR/DG/CIPM/CAMTEL OF 19 JUIL 2016  
for equipment supply (Lot 1) and the implementation, integration of the  
platform and the training of camtel's staff (lot 2].**

## **TO BE OPENED ONLY AT THE TENDER-OPENING SESSION"**

### Article 11. ADMISSIBILITY OF TENDERS

Upon pain of rejection, all required administrative documents must be originals or certified true copies, signed by the issuing service in accordance with the specific rules and regulations governing Tender.

They must be less than three (03) months old preceding the date of deposit of the tender or should have been issued prior to the date of the signing of the invitation to tender. Any tender that does not comply with the provisions of this Invitation to tender will be disqualified, particularly the absence of the bid bond issued by an insurance company or a first class bank accredited by the Ministry of Finance.

## 9. Recevabilité des Offres

Upon pain of rejection, all required administrative documents must be originals or certified true copies, signed by the issuing service in accordance with the specific rules and regulations governing Tender.

They must be less than three (03) months old preceding the date of deposit of the tender or should have been issued prior to the date of the signing of the invitation to tender. Any tender that does not comply with the provisions of this Invitation to tender will be disqualified, particularly the absence of the bid bond issued by an insurance company or a first class bank accredited by the Ministry of Finance.

## 10. Ouverture des Plis

The tenders shall be opened once in the Meeting Room of Camtel's Tenders Board (CIPM) on 23 aout 2016 as from 14:00 local time by the Tender Board Commission.

Only Bidders or their duly authorized representatives, having a good knowledge of the file as well as a mastery of the rules and regulations governing public contracts, notable the decree 20041275 of September 24, 2004 instituting the Public Contracts Code and its modifications thereto contained in the decrees of March 2012, will be authorized to witness the Opening of Tenders

## 11. Critères d'évaluation

### 13.1. Elimination Criteria

Tenders will be rejected on the following grounds:

- Absence of a required administrative document
- Non-compliance of administrative document after the delay stated by tenders board following the Opening of Tenders;
- False declaration or falsification of documents;
- Omission of a unit price quantified in the financial offer (lot 1);

- Technical mark lesser than 04 Yes over 06 (lot 1) or 05 Yes over 07 (lot 2) see section 13.2 hereunder.

### 13.2. Qualification Criteria

Main qualification criteria of candidates shall be based on the following:

Lot 1:

a- Annual turnover during the last three years > 100 000 000 FCFA

Yes/No;

b- Conformity to technical specifications Yes/No

c- Erdder's references

Yes/no;

d- Time table and execution deadline

Yes/No;

e- Presentation of offers

Yes/No;

f- Guarantee (06 months)

Yes/No.

NB; Only Bidders who would have scored 04 Yes over 06 on the above criteria including the b, the c and the f will qualify for the financial evaluation.

lot 2:

a) Annual turnover during the last three years > 100 000 000 FCFA

Yes/No;

b) Conformity to technical specifications

Yes/No;

c) Bidder's references

Yes/No;

d) qualification and competence of its key personnel

Yes/No

e) Existence of material and tools for the implementation

Yes/No;

f) planning, methodology and delivery time

Yes/No;

g) Presentation of offers

Yes/No"

NB; only Bidders who would have scored 05 Yes over 07 on the above criteria including the h, the c and the d will qualify for the financial evaluation.

## 12. Attribution

Contract(s) will be awarded to Bidders who will present a financial proposal that will be judged "less cost effective" and at the same time comply with the technical and administrative criteria.

## 13. Durée Validité des Offres

The maximum time limit for the project implementation envisaged by the Project Owner is sixty day (lot 1) and ninety (90) days (lot 2).

## 14. Renseignements Complémentaires

Complimentary information can be obtained during working hours at the Department of Procurement and Property (Sub-Department of Procurement and Contracts), 6th floor of the head office building, room 602, P.O. Box 1571 Yaoundé, Telephone:(237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53; Fax (237) 222-23-03-03, upon publication of this invitation to tender.

YAOUNDE le 19 Juillet 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NKOTO EMANE DAVID**



## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION N°D 13-357 /DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/16

RELATIF A LA LOCATION D'UN MAGASIN POUR AUGMENTER LA CAPACITE DE STOCKAGE DU FONDS REGIONAL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE (FRPS) DU CENTRE

**Source de financement**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP)  
**Imputation**  
N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

En vue d'augmenter la capacité de stockage des produits pharmaceutiques par le Fonds Régional pour la Promotion de la Santé du Centre, le Ministere de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relatif à la location d'un magasin dans la ville de Yaoundé.

### 2. Consistance des prestations

La présente consultation porte sur la location d'un magasin dans la ville de Yaoundé, suivant les caractéristiques ci-après :

- Superficie supérieure ou égale à: 200 m<sup>2</sup>
- Hauteur minimale: 3 m
- Volume minimum: 600 m<sup>3</sup>
- Sécurité : gardiennage 24 h/24
- Sécurité incendie : (Le soumissionnaire est invité à décrire dans son offre le

système de sécurité incendie dont dispose le magasin proposé)

- Système de ventilation : (Le soumissionnaire est invité à décrire dans son offre le

système de ventilation du magasin proposé).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de onze millions sept cent quatre vingt quatre mille deux cent soixante quinze (11 784 275) Francs CFA.

### 4. Delai de Livraison

Chaque entreprise s'engage dans son offre, à mettre le magasin à la disposition du Fonds Régional pour la Promotion de la Santé (FRPS) du Centre pendant une période d'un (01) an renouvelable, à compter de la prise d'effet de la Lettre-Commande.

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertise avérées dans le domaine de la logistique, ou disposant d'un magasin/entrepôt avec titre de propriété.

## 6. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxes (**soit 9 881 992 FCFA**) et le budget de l'Etat pour les taxes. **Le coût prévisionnel TTC est de onze millions sept cent quatre vingt quatre mille deux cent soixante quinze (11 784 275) Francs CFA.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le 30 AOUT 2016 à 10 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° D13-357 /DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/16

RELATIVE A LA LOCATION D'UN MAGASIN POUR AUGMENTER LA CAPACITE DE STOCKAGE DU FONDS REGIONAL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE (FRPS) DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 30 AOUT 2016 à 11 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunion du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Durée Validité des Offres

Chaque entreprise s'engage dans son offre, à mettre le magasin à la disposition du Fonds Régional pour la Promotion de la Santé (FRPS) du Centre pendant une période d'un (01) an renouvelable, à compter de la prise d'effet de la Lettre-Commande.

## 11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le MINISTRE

**MAMA FOU DA André**

## DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°031/025-B/DC/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRMP-LT/2016 DU 26 JUILLET 2016 Relative à la Fourniture,  
des équipements pour la Réhabilitation de la chambre froide de la Mission de Développement de la Pêche  
Artisanale Maritime  
(MIDEPECAM)**

**FINANACEMENT** : Budget de la MIDEPECAM

**IMPUTATION** : Ligne 22 10 08

**EXERCICE** : 2016 - Ugne 22 10 08

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
22 10 08

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Délégué Régional des Marchés Publics du littoral, « Autorité Contractante », lance pour le compte de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM) de Douala, un Avis de Consultation Pour l'acquisition des équipements pour la Réhabilitation de la chambre froide de la MIDEPECAM.

### 2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à 10 000 000 (Dix millions) francs CFA.

### 3. Delai de Livraison

Les prestations seront réalisées à la MIDEPECAM à YOUPWE dans un délai maximum de Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### 4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation (DC).

### 5. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le Budget de la MIDEPECAM Exercice 2016, Ligne 22 10 08.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, **BP 2009, Tel 233 42 79 37/233 42 79 13 / 233 42 79 26** email [drminmap@yahoo.fr](mailto:drminmap@yahoo.fr), sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala ler à Bonanjo, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, **BP 2009, Tél 233 42 79 37/233 42 79 13 1 233 42 79 26** email **drminmap@yahoo.fr**, sise au rez de chaussée de l'immeuble de la sous-préfecture de Douala ler à Bonanjo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille ( 25 000 FCFA)** francs CFA au titre des frais de dossier payable à la Trésorerie Générale de Douala

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français oy en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)copies seront remises au plus tard le **16 Août 2016 à 12 heures**, heures sous enveloppe fermée au Secrétariat du Délégué Régional des Marchés Publics sis à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala 1» à Bonanjo et portant la mention :

**Consultation N° 031/025-B/DC/PR/IMINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 du 08 Juin 2016 Relative à la Fourniture, des équipements pour la Réhabilitation de la chambre froide de la MIDEPECAM**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

N.B : Les offres devront être accompagnées de la version électronique de la soumission (CD dûment gravé)

## 9. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. **Le 16 Août 2016 à partir de 13 heures**, par la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Délégué Régionale des Marchés Publics du Littoral, dans la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la sous-préfecture de Douala ler à Bonanjo en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 11. Durée Validité des Offres

Les prestations seront réalisées à la MIDEPECAM à YOUPWE dans un délai maximum de Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés des Approvisionnements et Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral,, **BP 2009 Douala ; Tel 233 42 79 37 2 33 42 79 26**, Email ; **drminmaplt@yahoo.fr** , sis à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala ler à Bonanjo, ou auprès du Directeur de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale Maritime (MIDEPECAM) B.P. : 121 — Douala, Tel I Fax **(237) 33 42-40-64**

*DOUALA le 26 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

# CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 04/AONO/CIRCB/CIPM/2016 du 26 juillet 2016**

**Pour la sélection d'une compagnie d'assurances en vue de la souscription d'une police d'assurances maladie en faveur du personnel du CIRCB.**

**(Pour le compte de l'exercice budgétaire 2017)**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
670 400

[Télécharger la piece d'origine](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre des œuvres sociales, le Directeur du CIRCB lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une compagnie d'assurances en vue d'une couverture d'assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations à exécuter prévoient une couverture limitée à la prise en charge des frais de consultation, d'examen et d'hospitalisation encourus par tout le personnel en cas de maladie dûment constatée et justifiée dans le respect des procédures en la matière et des textes en vigueur. Le régime souhaité est le remboursement à 80%.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ces prestations est de : 30 000 000 (trente millions) FCFA.

## **4. Delai de Livraison**

La période de couverture est de 12 mois (du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017)

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## **6. Financement**

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement du CIRCB exercice 2017, imputation : 670 400

## **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél. : Fax : 222.31.54.50 / 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS- ARMP d'une somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- montant des frais payés ;
- numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;
- nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;
- références de l'Appel d'Offres.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Service des Affaires Administratives au plus tard le **31 Août 2016 à 12 heures**, heure locale, et revêtue de la mention:

*"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CIRCB/CIPM/16, du 26 juillet 2016*

*Pour la sélection d'une compagnie d'assurances en vue de la souscription d'une police assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB*

*Financement : Budget de fonctionnement du CIRCB exercice 2017"*

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de : 400 000 (quatre cent mille francs) FCFA, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI, et dont le nom figure sur la liste ci-jointe.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 31 Août 2016 à 13 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés auprès du CIRCB, L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfaits aux exigences du DAO et ayant obtenu une note technique minimale de 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### *Critères éliminatoires*

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- 1 - Absence d'une des pièces du dossier administratif,
- 2 - Fausses déclarations, substitution ou falsification des documents;
- 3 - Note Technique inférieure à 80 points sur 100;
- 4 - Absence d'agrément CIMA et l'agrément du MINFI d'exercer dans la profession d'assurance maladie;
- 5 - Absence d'un prix unitaire quantifié;
- 6 - Présence d'informations financières dans l'offre technique;

### *Critères essentiels*

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels suivants,

N°	Critères	Notation (points)	
1	Présentation générale de l'offre avec intercalaires	5	
2	Références générales du soumissionnaire (Ancienneté)	8	
3	Références spécifique du soumissionnaire au cours des trois dernières années	20	
4	Description détaillée de garanties offertes	12	
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	10	
6	Couverture des engagements réglementés : C 4	15	
7	Couverture de la marge de solvabilité : C 11	14	

8	Convention avec d'autres organismes	12	
9	Autres Facilités accordées	4	
<b>Total</b>		<b>100</b>	

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### **14. Durée Validité des Offres**

La période de couverture est de 12 mois (du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017)

#### **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Chef du Service des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN YAOUNDE, tel : 222.31.54.56 ou 222 31 54 50. Mail : circbdoc@yahoo.fr

YAOUNDE le 26 Juillet 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDJOLO Alexis**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**ADDITIONAL INFORMATION N°003/A/DG/CMP/2016 TO THE FOLLOWING TENDERS: The Director General of SCDP / Contracting Authority has the honor to bring to the attention of candidates for the following tenders below that certain provisions have been corrected as follows:**

005/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
007/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
008/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
009/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
010/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
011/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
014/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016  
001/DC/DG/DRH/SGAPOSS/CIPM-SCDP/2016

[Télécharger la piece d'origine](#)

**1- Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure No. 005/A0NO/DG/DEX/ SEM/CIPM-SCDP /2016 on the supply of flexibles to SCDP.**

**On the eliminatory criteria of the English invitation to tender should be added:** Lack of a quantified unit price.

**Date for submission of tenders** Instead of: 28/07/2016 at 11:00 Read 04/08/2016 at 1:00 p.m. min

**2- Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure N° 007/AONO/DG/DEX/SEM/ CIPM-SCDP / 2016 for the supply of Corken spare parts to SCDP,**

**Dates for the submission of tenders.**

Instead of: 29/07/2016 at 09:00 on the invitation to tender and 29/06/2016 at 09:00 AAO on the RPAO

Read: On 05/08/2016 at 09 H 00 min bath the AAO on the RPAO,

**3- Open National Invitation To Tender in Emergency Procedure N°**

**008/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP /2016 on the cleaning of gutters and clearing the trenches of SCDP deposits of Bessengue , Mboppi, Fuel Deido and Nsam.**

**On the letter for the acquisition of the tender document on the French invitation to tender.**

Instead of: Forty thousand francs CFA

Read Sixty thousand CFA francs.

**Date for submission of tenders** Instead of. 29/07/2016 at 1:00 p.m. Read: 10/08/2016 at 11:00 a.m

**4- Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure N° 0091A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2016 on**

**the installation of four (04) measuring systems and loading arms at the SCDP deposit of Ngaoundéré.**

**On the time limit for the execution mentioned in the RPAO** Instead of: Sixty (60) days.

Read: Eighty (90) days as mentioned in the notice of bidding.

**On the provisional bid bond mentioned at the RPAO** Instead of F CFA 600,000 (six hundred thousand francs) Read FCFA 700 000 (Seven hundred thousand francs).

**Date for submission of tenders** Instead of: 04/08/2016 at 11:00

Read more on: 10/08/2016 at 1:00 p.m.

**5- Open National Invitation To Tender in Emergency Procedure N°010/A0NO /DG /DEX/SEM/ CIPM-SCDP / 2016 on the work of reclassification of a (01) cigar LPG filing at SCDP Ngaoundere.**

**On the second rubric of the Bill of Quantities and Quantitative Framework**

Instead of: Degassing cleaning of bath LPG cigars.

Read Instead: Cleaning and degassing of the cigar **GPL** as mentioned in the **Unitarian Price Slip**.

**On the third rubric of the Framework and Quantitative Estimate** Instead of: Control of the supporting pales of each cigar Read: Control of the supporting pales of the cigar.

**The amount of the bid bond mentioned at the RPAO.** Instead of F CFA 600,000 (six hundred thousand francs) Read: FCFA 240 000 (Two hundred and forty thousand francs) as mentioned in the Notice of Invitation to Tender.

**Date for submission of tenders** Instead of: 04/08/2016 at 11:00 a.m

Read more on: Read more: 10/08/2016 at 03:00 pm

**6- Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure N. 011/A0NO/DG/DEX/SEM/ CIPM-SCDP/ 2016 on the renovation work of the SCDP building in Douala.**

**The time limit mentioned for the execution in the RPAO** Instead of: Sixty (60) days.

Read more: Eighty (90) days as mentioned in the notice of **bidding**.

**7- Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure N°014/A0NO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/ 2016 on the maintenance of the green vegetation of the sites of Ngaoundere Belabo, Bertoua, Yaounde and Douala.**

**The amount of the acquisition of the Tender document mentioned in the RPAO** Instead of 40 000 CFA

Read more: 60,000 (Sixty thousand francs) CFA

**Admissibility of bids at the Tender Notice in respect of the amount of bonds by lot**

**Instead of:**

No.	Designation of lot	Bid bond
Lot 1	Nsam Depot (within the exploitation area and security perimeter)	800 000
Lot 2	Mvolyé and Olézoa Yaounde Depots	125 000
Lot 3	SCDP Headquarters of Douala and Directors houses	800 000
Lot 4	Garoua Depot	150 000
Lot 5	Ngaoundere Depot	125 000
Lot 6	Belabo and Bertoua Depots	150 000

**Read:**

No.	Designation of lot	Bid bond
Lot 1	Nsam Depot (within the exploitation area and security perimeter)	960 («(Nine hundred and sixty thousand)»)
Lot 2	Mvolyé and Olézoa Yaounde Depots	160 000 (One hundred and sixty thousand)
Lot 3	SCDP Headquarters of Douala and Directors houses	960 000(Nine hundred and sixty thousand)
Lot 4	Garoua Depot	<b>240 000(Two hundred and forty thousand)</b>
Lot 5	Ngaoundere Depot	<b>160 000(one hundred and sixty thousand)</b>
Lot 6	Belabo and Bertoua Depots	<b>200 000(Two hundred thousand)</b>

8- Consultation N°001/DC/DG/DRH/SGAPOSS/CIPV1-SCDP /2016

**The amount of the estimated cost at the Consultation Notice, added:**

The amount of the estimated cost of benefits is fixed at FCFA 15,000,000 (fifteen million CFA francs)

**At the place of payment of acquisition costs at the Consultation Notice** Instead of: public treasury and account **BICEC CAS** affection

Read more: Special Account (C.A.S) ARMP opened in BICEC agencies.

**On the list of banks and insurance companies authorized to issue bonds in the context of Public Contracts**

Are authorized to issue bonds in light of the Consultation document banks and insurance companies listed below:

Number	Establishment
Banques	
01	Afriland First Bank
02	Banque Atlantique Cameroun
03	Banque Gabonaise pour le Financement International
04	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
05	CitiBank Cameroon (CITI-C)
06	Commercial Bank of Cameroon (CBC)
07	Ecobank Cameroon (ECOBANK)
08	National Financial Credit Bank (NFC- Bank)
09	Société Commerciale de Banques - Cameroun
10	Société Générale des Banques au Cameroun
11	Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC)
12	Union Bank of Cameroon
13	Union Bank of Africa
14	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises SA
Assurances	
15	Activa Assurances
16	Chanas Assurance
17	Zenithe insurance

DOUALA le 27 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELOUNDOU ESSOMBA Gaston**

Date for submission of tenders Instead of: 03/08/2016

Read more: 11/08/2016 at 14:00 min

The rest remains unchanged.

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

### COMMUNIQUE

N° 2722-16/ADCIDG

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 05/A0NO/ADC/CIPM/2016 DU 22/03/2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

### LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS

**Vu** La Constitution ;

**Vu** Le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** Le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

**Vu** Le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret n° 2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** Le décret n° 2014/575 du 19 décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence pour l'accélération de la croissance économique ;

**Vu** L'Arrêté n°00000019/A/MINMAP du 04 février 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;

**Vu** La circulaire 001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publies ;

**Vu** La loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

**Vu** La circulaire N°909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution 'du budget de l'Etat, des établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016;

**Vu** La décision n°0081/D/MINMAP/SG/DAJ du 26 février 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de



Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint N°010/AOIR/MINMAP/CSPM-PLANUT/2015 du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour les travaux de construction de certains axes routiers dans le cadre du PLANUT;

**Considérant** Le procès-verbal de séance d'examen de la proposition d'attribution par la Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique en date du 14/03/2016 ;

**Considérant** La correspondance n°B68/d/SG/PM du 30 mars 2016.

**Considérant** N°040/D/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 18 AVRIL 2016

**Article 1<sup>er</sup>** : Les dispositions de la décision N° 040/D/MINMAP/CSPM? PLANUT/ 2016 du 18 AVRIL 2016 sont modifiées ainsi qu'il suit :

**Au lieu de :**

Lot	Itinéraires	Entreprises	Montants TTC (F CFA)	Délais
1	Maroua-Bogo	Société SNER	19 492 710 042	24 mois
7	Soa-Esse-Awae	ATIDOLF Nigeria	34 374 242 761	24 mois

**Lire :**

Lot	Itinéraires	Entreprises	Montants TTC (F CFA)	Délais
1	Maroua-Bogo	Société SNER	19 492 710 042	24 mois
7	Soa-Esse-Awae	ATIDOLF Nigeria ,	34 851 242 761	24 mois

YAOUNDE le 13 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./-

## IMPRIMERIE NATIONALE

**COMMUNIQUÉ N° /IN/DIN/CIPM/SC/CBM du \_\_\_\_\_ 2016 portant publication des résultats de la Demande de Cotations N° 04/DC/IN/DIN/CIPM/BM/16 du 27 juin 2016 relative à la refaction du découpoir à enveloppes Winkler Dunnebier 983 à l'Imprimerie Nationale.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2016/019 du 21 décembre 2015 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016 ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation

des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin.2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, n° 0014 /AONO/MINEPIA/CMPM/2016 du 23 mai 2016 en vue de l'acquisition des matériels d'élevage équin au profit de producteurs pour la promotion de la course hippique au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Etablissements HEYA BP : 7 524 Yaoundé	Sept millions cinq cent mille trente-huit (7 500 038)	MINEPIA Yaoundé	120 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-



# ANAFOR

**Avis de consultation pour une demande de cotation en procédure d'urgence N°  
001/DC/ANAFOR/CIPM/2016**

**pour la fourniture des matériels et outils de plantation et de délimitation**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
16/961.4.4.3.5.1/632813

[Télécharger la pièce d'origine](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Maître d'Ouvrage, envisage de procéder à l'acquisition des matériels et outils de plantation et de délimitation.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation comprennent la fourniture des matériels et outils de plantation et de délimitation.

## 3. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à quarante-cinq (45) jours.

## 4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont constitués en un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

## 6. Financement

Les prestations objet de la consultation seront financées par le Budget de l'ANAFOR (MINFI – CHAP. 93), Exercice 2016, Imputation : 16/961.4.4.3.5.1/632813.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage sis à Rue Ceper, BP 1341 Yaoundé Tél. 222 21 03 93, 2<sup>e</sup> étage, porte 206.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en langue française ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage sis à Rue Ceper, BP 1341 Yaoundé Tél. 222 21 03 93, 2<sup>e</sup> étage, porte 206, sur présentation d'un reçu de versement au compte CAS n° 335 988 001-44 (BICEC) de l'ARMP d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de 50 000 (cinquante mille) F CFA.

Ce reçu devra identifier la partie versante comme représentant du prestataire désireux de participer à la consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage sis à Rue Ceper, BP 1341 Yaoundé Tél. 222 21 03 93, 2<sup>e</sup> étage, porte 206, au plus tard le 17 août 2016 à 11 heures et devra porter la mention :

*Consultation en procédure d'urgence N° 001/DC/ANAFOR/CIPM DU 26 JUILLET 2016 pour la fourniture des matériels et outils de plantation et de délimitation à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier*

*Financement : Budget ANAFOR (MINFI – Chap. 93), Exercice 2016*

*Imputation : 16/961.4.4.3.5.1/632813*

*«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

## 10. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces administratives produites en originales ou en copies certifiées conformes doivent être datées de moins de trois (3) mois et en cours de validité le jour de l'ouverture des offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17 août 2016 à 12 heures** à la salle de conférences de l'ANAFOR à Yaoundé par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANAFOR.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

- Dossier administratif incomplet ;
- Avoir moins de 80 % de «oui» à l'issue de la notation des critères essentiels ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Délai d'exécution supérieur à celui du Maître d'Ouvrage ;
- Omission d'un prix quantitatif dans le bordereau des prix.

### *Critères essentiels*

Les offres seront évaluées selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères ci-après :

- Références du soumissionnaire dans les prestations des matériels de sylviculture..... 10 critères
- Délai d'exécution..... 03 critères
- Conformité aux spécifications techniques..... 05 critères
- Implantation de l'entreprise..... 03 critères
- Présentation générale de la demande de consultation..... 04 critères

TOTAL..... 25 critères

## 13. Attribution

L'offre jugée conforme au dossier de consultation et évaluée la moins disante sera retenue.

## 14. Durée Validité des Offres

Le délai maximum d'exécution est fixé à quarante-cinq (45) jours.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Tél. 222 21 03 93, 2<sup>e</sup> étage, porte 206.

YAOUNDE le 26 Juillet 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BEKOLO BEKOLO**

## MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

DECISION 022/D/MEADEN/2016  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU PAO N°05/AONO/MEADEN/CIPM/2016 DU 09/06/2015  
POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RELATIVE À L'ÉVALUATION DE L'ENSABLEMENT ET DU POTENTIEL  
DE NAVIGABILITÉ DU FLEUVE BÉNOUÉ POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 72/332 du 17 juillet 1972 portant création de la Mission d'Études pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB) ;

Vu le Décret n°73/770 du 09 février 13modifiant le Décret n°72/332 portant création de la Mission d'Études pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué ;

Vu le Décret n°2002/039 du 04 février 2002 portant changement de dénomination et réorganisation de la MFAVSB;

vu la Décision n°0135/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 mars 2015 constatant à titre transitoire, la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MEADEN ;

Vu le procès verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN ;

Vu la lettre de transmission de la proposition d'attribution n°52/L/CIPM/2016 du 23 Juillet 2016 accompagnant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN ;

**DECIDE:**

**Article 1er :** L'avis de consultation ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué

ainsi qu'il suit :

N° de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
DAO N°05/AONO/MEADEN/CIPM/2016 du 09/06/2016  pour la réalisation de l'étude relative à l'évaluation de  l'ensablement et du potentiel de navigabilité du fleuve  Bénoué pour le compte de la MEADEN.	BET  GEOCOMPTECE  Sari BP 716 Garoua	78 108 750  FCFA	Six (06)  mois

GAROUA le 25 Juillet 2016

**Article 2 :**

- 1) L'entreprise adjudicataire ne pourra réaliser l'étude qu'après signature du contrat y afférent.
- 2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

**Article 3:** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout ou besoin sera.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ABDOULAYE SERNO**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

### Avis d'appel d'offres national ouvert

N° 107/AONO/MINMAP/CCPM\_AG/2016 DU 21 Juillet 2016

Pour l'acquisition des véhicules à la CCAA EN QUATRE (04) LOTS

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
222 000

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du renouvellement du parc de matériel roulant de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la CCAA pour l'acquisition des véhicules en quatre (04) lots.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition des véhicules, le transport, la manutention, la livraison.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel par lot en francs CFA TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Cent trois millions (**103 000 000**) pour le lot n°1 ;
- Cent soixante-deux millions (**162 000 000**) pour le lot n°2 ;
- Soixante-quinze millions (**75 000 000**) pour le lot n°3, et ;
- Quarante millions (**40 000 000**) pour le lot n°4.

### 4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois pour chaque lot.

### 5. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en quatre (04) lots ci-après définis :

- Lot n°1 : Fourniture de trois (03) minibus diesel de quinze (15) places au plus 10 CV ;
- Lot n°2 : Fourniture de six (06) véhicules station wagon moyen 4x4 essence de 11 CV au plus;
- Lot n°3 : Fourniture de trois (03) Pick-up 4x4, diesel double cabine de 09 CV au plus ;
- Lot n°4 : Fourniture d'un (01) véhicule 4x4 station wagon diesel de 09 CV au plus.

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais, concessionnaires automobiles.

**7. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CCAA de l'exercice 2016, sur la ligne d'imputation budgétaire n°222 000.

**8. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule de Lancement des Appels d'Offres (CALAO) logée au bâtiment A de l'immeuble abritant les services du MINMAP, (porte R09) dès publication du présent avis.

**9. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Cellule de Lancement des Appels d'Offres (CALAO) logée au bâtiment A de l'immeuble abritant les services du MINMAP dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA payable au compte n°33598860001 94 (CAS-ARMP) domicilié dans toutes les agences BICEC.

**10. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule de Lancement des Appels d'Offres (CALAO) logée au bâtiment A de l'immeuble abritant les services du MINMAP au plus tard le 30/08/2016 et devra porter la mention :

***“Appel d’Offres National Ouvert***

***N°107/AONO/MINMAP/CCPM\_AG/2016 du 21 Juillet 2016***

***Pour l’acquisition des véhicules à la CCAA en quatre (04) lots***

***A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”***

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

- **Deux millions soixante mille (2 060 000) F CFA pour le lot n°1**
- **Trois millions deux cent quarante mille (3 240 000) F CFA pour le lot n°2;**
- **Un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot n°3**
- **Huit cent mille (800 000) F CFA pour le lot n°4**

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 30/08/2016 à 11 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Approvisionnements Généraux (CCPM\_AG) dans la salle des sessions sise au deuxième étage du bâtiment B abritant les services du MINMAP à côté de l'hôtel DJEUGA PALACE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité de l'une d'elle après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distribution délivré par le fabricant ;
- Absence du certificat d'homologation ou du PV de validation du prototype délivré par le MINT ;
- Satisfaction d'au moins cinq (5) des sept (7) critères essentiels ;
- Absence du prospectus ou de la fiche technique du fabricant.
- Non satisfaction de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :

LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4
Moteur : Diésel	Moteur : Essence	Moteur : Diesel	Moteur : Diesel
Garde au sol : ? 180 mm	Garde au sol : ?180 mm	Garde au sol : ? 260 mm	Garde au sol : ? 220 mm
Nombre de places assisés : ? 15	Puissance fiscale : 09 CV au plus	Puissance fiscale : 09 CV au plus	Puissance fiscale : de 09 CV au plus

### 2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats sont les suivants :

N°	Critères essentiels	Notation
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Service Après-vente (Atelier, personnel, disponibilité des pièces de rechange)	Oui/Non

3	Les références du soumissionnaire (Avoir réalisé au moins 01 marché au cours des 05 dernières années)	Oui/Non
4	Délai de livraison ? (02) deux mois	Oui/Non
5	Non-conformité à 70% des spécifications techniques mineures ;	Oui/Non
6	Garantie ? 01 an	Oui/Non
7	Les preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signé et cacheté à la dernière page.	Oui/Non

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un soumissionnaire peut-être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

**16. Durée Validité des Offres**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois pour chaque lot.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule de lancement des Appels d'Offres du MINMAP.

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le *MINISTRE*

**ABBA SADOU**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**COMMUNIQUE N°38/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI DU 31 MAI 2016**  
**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°012b./AONO/MINMAP/DR.OU/SMI/CRPM-BEC/2016 DU 09 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UNE CASE CULTURELLE ET SOCIALE ABALÉN, AU LIEU DIT CHEFFERIE, PAR**  
**BABOUTCHA- NINTCHEU, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM, (en**  
**procédure d'urgence)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique:

Par décision DÉCISION N° 38/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI du 31 MAI 2016 l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres suscité:

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC en F CFA DELAI	Cir
01	<b>HORIZON «3000» BP ; 2621 Yaoundé, tél : 699 80 81 60</b>	travaux de construction d'une Case culturelle et Sociale à Balen, au lieu-dit chefferie, par Baboutcha- Nintcheu, Arrondissement de Bafang, Département du Haut Nkam, (en procédure d'urgence)	<b>75 792 632</b>	Cir o

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service de Infrastructures) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de marché. Passé ce délai l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission des offres non retenues.

*BAFOUSSAM le 31 Mai 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**MBOZO'O ANGELINE**

**COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er****DECISION MUNICIPALE N°11/ /DM/CA.BFM1er /2016  
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC**[Télécharger la pièce d'origine](#)

**Article 1 :** Le marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

<b>N° D'APPEL D'OFFRES</b>	<b>PROJETS</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>	<b>MONTANT TTC EN FCFA</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>
N°06/AONO/BIP/C  A.BFM  1er/CIPM/2016 du  15/04/2016	travaux de Construction du  Centre Zootechnique et Vétérinaire  de la Commune de Bafoussam 1er	<b>04 mois</b>	<b>29 350 000</b>	<b>Ets : EL NDA'ALIY ET  FILS  Tel : 699 96 34 89 / 661 83 03 83</b>

**Article 2 :** 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature du contrat y relatif.

2) Le délai d'exécution court à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BAFOUSSAM le 21 Juillet 2016*

*Le MAIRE*

***FOCKA FOCKA Jules Hilaire***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°014/AONO/MINMAP/SG/DRC/DDMK/CDPMP/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU C.E.T.I.C DE NGAMBÉ-TIKAR, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

**Source de financement**  
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION(DGD)  
**Imputation**  
N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un atelier de maçonnerie au C.E.T.I.C de Ngambé Tikar, dans Commune de Ngambé Tikar, Département du Mbam et Kim.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires - Études ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de maçonnerie - élévation ;
- Les travaux charpente, couverture ;
- Les travaux de menuiserie métallique - Vitrerie ;
- Les travaux de menuiserie bois ;
- Les travaux de plomberie - sanitaire ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de VRD.

## 3. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par les ressources de la Dotation Générale de la décentralisation en Investissement (DGD-I) pour le compte de l'exercice 2015.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la passation des Marchés) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de quarante cinq mille (45.000) francs CFA à la Recette Municipale de la commune de Ngambé Tikar.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la passation des Marchés) à NTUI au plus tard le 16 août à 12 heures précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°014/AONO/MINMAP/SG/DRC/DDMK/CDPMP/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU C.E.T.I.C DE NGAMBÉ-TIKAR, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE »**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

## 8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à cinq cent mille (500.000) francs CFA.

**L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la passation des Marchés) à NTUI au plus tard le 16 août à 12 heures précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°014/AONO/MINMAP/SG/DRC/DDMK/CDPMP/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU C.E.T.I.C DE NGAMBÉ-TIKAR, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE »**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

## 10. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de passation des marchés procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 16 août à partir de 13 heures précises au bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

## 11. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la commission de passation des marchés, les plis déclarés acceptables sont confiées à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

## 1. Critères éliminatoires

### 1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

i) dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;

ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

iv) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site

v) non satisfaction d'au moins trente cinq (35) sur quarante deux (42) des critères essentielles entraîne l'élimination de l'offre entraîne l'élimination de l'offre.

vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

vii) offre financière incomplète.

### 2.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

#### a) Références techniques

1. - Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP ;
2. - Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires ;
3. - Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.

#### b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

1. - Installation de chantier, sécurité et communication ;
2. - Méthodologie, description des ateliers et organisation ;
3. - Approvisionnement en matériaux de chantier ;
4. - Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;
5. - Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;
6. - Protection environnementale et sociale ;
7. - Et sous-traitance.

#### c) Personnel d'encadrement (Chef de chantier, Chefs d'équipe et Responsable administratif)

1. - Qualification ;
2. - Expérience ;
3. - Coordonnées téléphoniques actualisées.

#### d) Moyens matériels



1. - Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location).

## 12. Durée Validité des Offres

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la passation des Marchés.

*NTUI le 26 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***KADIRSIA***

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N°1046  
/C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2016 DU 12/07/2016  
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT  
COMPLEMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°040/AONO/MINTP/CMPM-TI/2016 DU 10 MARS  
2016 POUR L'EXECTION DES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES RURALES  
DANS LA REGION DU CENTRE (PROGRAMME  
ANNUEL 2016).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2016;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire  
N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret N° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des  
Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23  
février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000089/D/MINMAP du 08 février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2016 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N° 84/AONR/MINTP/CMPM-OAAI/2015 du 28 Octobre 2015 pour l'étude de construction des digues et la protection des berges du Mayo Danay à Yagoua ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu la lettre N° 000059/N/MINTP/SG/DGET/DETBAI/DETBAI/DETBAI 30/DETBAI 32 du 17 Mars 2016 relatif à la négociation de la passation financière du Bureau d'Etudes Techniques LE COMPETING.

DECIDE :

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour l'étude de construction des digues et la protection des berges du Mayo Danay à Yagoua ;

Soumissionnaire	Montant offre TTC
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES LE COMPETING  BP : 4475 Yaoundé Tél : 699 50 11 77	89 714 101

Article 2 : Le mandataire dudit Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent pendant sous quinzaine retirer leur offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 18 Juillet 2016

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**



## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°016/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES EN TABLES BANCS A  
L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ANGANDJIBERETE DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM  
ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
n/a

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2016, Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngoro, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées **dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la commune de Ngoro.**

Le présent appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'École Publique d'ANGANDJIBERETE dans la commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre:

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- - Les travaux préparatoires ;
- - Les travaux de terrassement ;
- - Les travaux de fondation ;
- - Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- - Les travaux de charpente, de couverture et de plafond ;
- - Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- - Les travaux d'électricité ;
- - Les travaux de peinture ;
- - Les travaux de VRD.

### 3. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais exerçant dans les BTP et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'adjudicataire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés dans le Budget 2016 de la Commune de Ngoro, **pour un montant de vingt millions (20 000 000) francs CFA.**

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la passation des Marchés) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente cinq mille (35.000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la commune de Ngoro.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) à NTUI au plus tard le **16 août 2016 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°016/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES EN TABLES BANCS A L'ÉCOLE  
PUBLIQUE D'ANGANDJIBERETE DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM,  
RÉGION DU CENTRE »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000 ) de Francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

## 9. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 16 août 2016 à partir de 13 heures** à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim à Ntui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 10. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

### 1- Critères éliminatoires

#### 1.1 : Portant sur l'offre administrative

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**).

#### 1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

**b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;**

c) Le Chef Chantier non titulaire du Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil/Rural et ne justifiant pas d'au moins trois (03) ans d'expérience;

d) Absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Non satisfaction d'au moins 26 sur 32 des critères essentiels ;

f) Non pertinence du rapport de la visite du site.

#### 1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous-détail des prix.

## 2. Principaux critères de qualification

1. i) Attestation de visite des lieux (03 pts) ;
2. ii) Personnel d'encadrement (12 pts)
3. iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 pts)
4. iv) les références de l'entreprise (04 pts);
5. v) la méthodologie d'exécution (07 pts) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 26 sur 32 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

## 11. Attribution

1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

2. Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 12. Durée Validité des Offres

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics. **Téléphone : 222 17 57 27.**

*NTUI le 26 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**KADIRSIA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE**

**N°2724-16/ADC/DG**

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 08/A0NOIADC/CIPM/ 2016 DU 05/05/2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N°457/16/ADC/DG du 20 Juillet 2016 le dossier

d'appel d'offres national ouvert N°08/A0NO/ADC/CIPM/2016 du 05/05/2016, pour la souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun SA, est annulé.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous - Direction des Approvisionnements et des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*YAOUNDE le 20 Juillet 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***OWONA ASSOUMOU Thomas***

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

## COMMUNIQUE

**N°016/C/PR/MINMAP/DR-OU /DD-Me/SPM/ 2016 du 18/07/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PR/M1NMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2016 DU 14/06/2016 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 A LA COMMUNE DE SANTCHOU**

[Télécharger la piece d'origine](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL Autorité contractante

Vu. La Constitution ;

Vu. Décret n°2003/651 /PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu. Décret n° 2004 / 275 du 24 septembre 2004 poilant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics; Vu. Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu. Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu. Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Circulaire n°003/CAI3!PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu. Circulaire N°00000909/C/MINF1 du 31 décembre 2015 portant instructions relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016 ;

Vu. La décision N°00114 du 12 février 2016 portant nomination du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER ;

Vu La proposition d'attribution N°000094 du 23 mai 2016 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MINADEIZJCMPM/2016 du 05 avril 2016.

**-DECIDE-**

Article 1<sup>er</sup> : EM CAMEROON BP : 1173 Bamenda, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande objet relatif à la fourniture de cent soixante-quinze (175) tonnes d'engrais organique dans les Délégations Régionales de l'Agriculture et du Développement Rural.

Nature de la Lettre-Commande : fourniture de cent soixante-quinze (175) tonnes d'engrais organique dans les Délégations Régionales de j'Agriculture et du Développement Rural.

Montant de la Lettre-Commande : quarante-neuf millions (49 000 000) F CFA TTC.

Délai d'exécution : trois (03) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

*DSCHANG le 6 Juin 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**SIGNOU Boniface**



# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

## COMMUNIQUE

N° 036 /C/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°025/DC/PR/MINMAP/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/2016 DU 08/06/2016 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA CHAMBRE FROIDE A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME (MIDEPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

**LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DU LITTORAL,  
AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE**

Par Décision **N°036/D/PRC/MINMAP/DRMAP-LT/SMAS/2016 du 20 Juillet 2016** La Demande de Cotation susmentionnée est déclarée infructueuse, aucune entreprise n'ayant satisfait aux critères Spécifications Techniques.

*DOUALA le 20 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

**SAÏDOU HAMASSEO**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION  
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°06/AONO/BIP/CA.BFM 1er/CIPM/2016 DU 15/04/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU  
CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er**

**Imputation**  
612061

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, Maître d'Ouvrage, communique :  
Par Décision Municipale N°11/D/CA.BFM 1er/2016, l'entreprise **EL NDA'ALIY ET FILS** Tel : **699 96 34 89/661 83 03 83**  
a été retenue comme Adjudicataire du marché relatif à l'AONO suscité, pour un montant de **VINGT NEUF  
MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE MILLE (29 350 000) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de Quatre (04) mois  
calendaire.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07)  
jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat de la Mairie d'Arrondissement de Bafoussam 1er pour  
l'établissement de sa Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès  
publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les offres non retenues.  
*BAFOUSSAM le 21 Juillet 2016*

*Le MAIRE*

**FOCKA FOCKA Jules Hilaire**

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/MINT/CMPM/2016 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DU COMPTE D'AFFECTION SPECIALE POUR LA PRODUCTION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT SECURISES**

**Source de financement**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP)  
**Imputation**  
N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

**1. Objet**

Dans le cadre du suivi des opérations relatives à la production des documents de transports sécurisés, le décret N°2010/1886/PM du 02 juillet 2010 portant organisation et fonctionnement du compte d'affectation spéciale pour la production des documents susmentionnés a donné la compétence à la Cellule de Gestion pour commettre un audit indépendant annuel du compte.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux qui seront conduits par un consultant visent à mener des activités préventives, prospectives et ponctuelles, dans le but d'améliorer les procédures et d'optimiser le rendement du compte d'affectation spéciale pour la production des documents de transports sécurisés.

**3. Cout Prévisionnel**

N/A

**4. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution des prestations est de deux **(02) mois**.

**5. Allotissement**

N/A

**6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises inscrites, sur la liste ci-après :

N°	Entreprises	Adresses
1	AXYS	BP : 6137 Yaoundé TEL : 22 20 69 83
2	ECA-ERNST& YOUNG	BP : 3340 Douala TEL : 33 42 51 09
3	CAFEX NOUBISSI	BP : 2513 Yaoundé TEL : 22 20 61 18
4	B.E.P-INFO/A.F.C	BP : 4355 Yaoundé TEL : 697 82 09 99
5	ARC-AUDIT&CONSULTING	BP : 6297 Yaoundé TEL : 242 21 36 31
6		

CYSCOM/CHD-CAMEROUN



BP : 6642 YAOUNDE TEL : 22 15 91 37





## 7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du compte d'affectation spéciale pour la production des documents de transport sécurisés d'un montant de **26 500 000**.

## 8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt cinq mille **(25.000) francs CFA** .

## 9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73, dès publication du présent avis, et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt cinq mille **(25.000) francs CFA** .

## 10. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel d'Offres, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au Ministère des Transports, au Service des Marchés (porte C120), Tél. 222 23 31 73, **le 29/08/2016 à 13 heures** et devront porter la mention :

***Appel d'offres national restreint N°00001/AONR/MINT/CMPM/2016 pour la réalisation d'un audit du compte d'affectation spéciale pour la production des documents de transport sécurisés***

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement***

**Les offres parvenues après les dates s et heures limites ne seront pas reçues**

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

N/A

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques sera effectuée dans la salle de conférences du Ministère des Transports, **le 29/08/2016 à 14 heures**, par la Commission ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Transports siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après la présentation du rapport d'analyse des offres techniques, en présence des Soumissionnaires qualifiés.

## 14. Critères d'évaluation

### 10-1. Critères éliminatoires :



- dossier administratif incomplet;
- l'absence de la caution de soumission ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- présence d'information financière dans l'offre administrative.
- Pièces falsifiées ou non authentiques.

## 10.2. Evaluation de la proposition technique

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	30 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points.
	Total	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

## 15. Attribution

La commission proposera l'attribution du marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Le délai d'exécution des prestations est de deux **(02) mois**.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires doivent être obtenus à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère des Transports, porte C120, Tél. 222 23 31 73.

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le *MINISTRE*

**MEBE NGO'O Edgar Alain**

# DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

**DECISION N°38/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI DU 31 MAI 2016**  
**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°012b./AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/CRPM-BEC/2016 DU 09 AVRIL 2016 POUR LES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UNE CASE CULTURELLE ET SOCIALE A BALEN, AU LIEU DIT CHEFFERIE, PAR**  
**BABOUTCHA- NINTCHEU, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DÉPARTEMENT DU HAUT NKAM, (en**  
**procédure d'urgence)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

**Article 1er** : Le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribuée à l'Entreprise **HORIZON « 3000 » BP : 2621 Yaoundé, tel : 699 80 81 60** pour un montant de **soixante-quinze millions sept cent quatre-vingt-douze mille six cent trente-deux (75 792 632) francs CFA** et pour un délai d'exécution de cinq (05) mois calendaires;

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*BAFOUSSAM le 31 Mai 2016*

*Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL*

***MBOZO'O ANGELINE***

## MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

**DECISION N023/D/MEADEN/2016  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO N°06/AONO/MEADEN/CIPM/2016 DU 15 JUIN  
2016 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR L'EXTENSION DU CENTRE DE  
PISCICULTURE DE GOUNOU60U À LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD POUR LE  
COMPTE DE LA MEADEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 72/332 du 17 juillet 1972 portant création de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué (MEAVSB) ;

Vu le Décret n° 73/770 du 09 février 1973 modifiant le Décret n° 72/332 portant création de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Vallée Supérieure de la Bénoué ;

Vu le décret n°2002/039 du 04 février 2002 portant changement de dénomination et réorganisation de la MEADEN ;

vu la Décision n°OISS/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 mars 2015 constatant à titre transitoire, la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MEADEN ;

Vu le procès verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN ;

Vu la lettre de transmission de la proposition d'attribution n°52/L/CIPM/2016 du 23 juillet 2016 accompagnant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN;

**DECIDE:**

Article 1er: L'avis de consultation ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

N° de l'appel d'offres	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
DAO NWAONO/MEADEN/CIPM/2016 du 15 juin 2016 pour la réalisation de l'étude de  faisabilité pour l'extension du centre de pisciculture de Gounougou à Lagdo,  Département de la Bénoué, Région Nord  pour le compte de la MEADEN.	<b>MANGOTEC Sarl</b>  BP 4197 Yaoundé  Tél 698 698 698	<b>8 999 953</b>  <b>FCFA</b>	<b>60 Jours</b>

**Article 2 :**

GAROUA le 25 Juillet 2016

- 1) L'entreprise adjudicataire ne pourra réaliser l'étude qu'après signature du contrat y afférent.  
 2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de *Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*  
 démarrer les prestations.

**ABDOULAYE SERNO**

**Article 3:** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout ou besoin sera.

# MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

portant attribution de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, n° 0014 /AONO/MINEPIA/CMPM/2016 du 23 mai 2016 en vue de l'acquisition des matériels d'élevage équin au profit de producteurs pour la promotion de la course hippique au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

**Imputation**  
N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

Le Ministre de l'Elevage? des Peches et des Industries Animales Coommunique :

Par Décision N° 041/D/MINEPIA/SG/DAG/2016 du 21 juil 2016, , l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation sus citée:

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Établissements HEYA BP : 7 524 Yaoundé	Sept millions cinq cent mille trente-huit (7 500 038)	MINEPIA Yaoundé	120 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ledit marché au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, le soumissionnaire PSI & E 2000 SA a été disqualifié pour cause de dossier administratif incomplet, malgré le délai de grâce à lui accordé pour produire une attestation de non redevance conforme. Il est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites"-

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le MINISTRE

**DR TAIGA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

### COMMUNIQUE

N° 2723-16/ADC/DG

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 07/A0NO/ADC/CIPM/ 2016 du 21/04/2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision 456/16/ADC/DG du 20 Juillet 2016 le dossier

d'appel d'offres national ouvert N° 07/A0NO/ADC/CIPM/2016 du 21/04/2016, pour la souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun SA, est annulé.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous - Direction des Approvisionnements et des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

*YAOUNDE le 20 Juillet 2016*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***OWONA ASSOUMOU Thomas***

# PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ÉQUITÉ ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

## COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Coordonnateur Général du PAEQUE communique:

Les soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotations N°012 pour la Fourniture du matériel informatique de l'équipe nationale chargée de l'évaluation des acquis scolaires, y compris l'installation à l'Unité de Coordination du PAEQUE, sont informés que l'Appel d'offres est déclaré infructueux pour provision insuffisante.

*YAOUNDE le 21 Juillet 2016*

*Le COORDONNATEUR*

***TCHAMENI Apollinaire***

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°1529/CCIMA/SG du 23 Juillet 2016**

**Portant Publication du Résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 005B/002/AONO/CCIMA/CIPM/2016  
du 13/06/2016**

Relatif aux travaux d'alimentation en électricité sur le site du Centre d'Incubation Pilote (CIP) de la CCIMA à  
Bwadibo, Arrondissement de Dibombari.

**Imputation**  
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Président de la CCIMA communique :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

<b>Entreprise</b> <b>Soumissionnaire</b>	<b>Nature de la prestation</b>	<b>Montant T.T.C.</b> <b>(en FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b> <b>des prestations</b>
<b>ELECTRO PLOMB SARL</b>  <b>B.P. 12275 – Douala</b>  <b>Tél. : 233.43.31.13</b>	<b>Travaux d'alimentation en</b> <b>électricité sur le site du Centre</b> <b>d'Incubation Pilote (CIP) de la</b> <b>CCIMA à Bwadibo,</b> <b>Arrondissement de Dibombari.</b>	<b>59 775195</b>	<b>3 mois</b>

Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter au Service Juridique, du Contentieux et des Marchés (SJCM) de la C.C.I.M.A dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, pour souscrire le projet de Marché.

Les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres **sous huitaine** au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

*DOUALA le 23 Juillet 2016*

*Le SECRETAIRE GENERAL*

**HALIDOU BELLO**

## MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°105/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016

RELATIF A L'ETUDE PREALABLE POUR L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL METIER DE GESTION  
PORTUAIRE AU PORT AUTONOME DE DOUALA

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
3305006

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte du Port Autonome de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'étude préalable pour l'implémentation d'un progiciel de métier de gestion portuaire au Port Autonome de Douala.

Le présent appel d'offres a pour objet, l'amélioration du système d'information, matérialisée notamment par l'automatisation de toutes ses procédures

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en une étude des processus métiers en vigueur au PAD, à la rédaction des termes de références, cahier des charges et dossier d'appel d'offres en vue de l'acquisition d'un progiciel de gestion portuaire au Port Autonome de Douala.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de deux cent cinquante millions (250.000.000) FCFA Hors Taxes.

### 4. Delai de Livraison

Le délai précis prévu par le Port Autonome de Douala pour l'exécution des prestations est de quatre (04) mois.

### 5. Allotissement

Le présent appel d'offres ne fait l'objet d'aucun allotissement.

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines de l'expertise comptable, du conseil, de l'informatique, de l'audit des systèmes d'information.

### 7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAD pour le compte de l'**exercice 2016**, sur la ligne d'imputation budgétaire n°**3305006**.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, Tél : 22 22 95 83. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) FCFA** au compte CAS-ARMP n° 335988 ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne ambassade des Etats Unis au plus tard le 01/09/2016 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°105/AONO/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016

RELATIF A L'ETUDE PREALABLE POUR L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL DE GESTION

PORTUAIRE AU PORT AUTONOME DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée. Chaque offre devra porter la mention :

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant égal à Cinq millions (5.000.000) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. La validité de la caution de soumission est de cent vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des plis et doit être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le montant de la caution de soumission est de cinq millions (5 000 000) FCFA.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou non-respect du modèle de l'appel d'offres délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux phases.

- L'ouverture des enveloppes Administratives, et Techniques aura lieu le 01/09/2016 à partir de 14 heures, heure locale par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles, siégeant au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne Ambassade des Etats Unis à Yaoundé.

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 13.1 Critères éliminatoires

- Dossier Administratif incomplet ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ou techniques ;
- Note technique inférieure à 70 (soixante-dix) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Offre financière incomplète.

### 13.2 Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés ci-dessous, elle se fera sur le principe de notation par points, répartis ainsi qu'il suit :

- Présentation générale de l'offre (03 pts) ;
- Références du cabinet dans des missions similaires (15 pts) ;
- Adéquation et qualité de la méthodologie proposée et du Programme de travail par rapport aux Termes de Référence (20 pts) ;
- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission (62 pts) dont :
  - 02 experts-comptables (35 pts) ;
  - 01 Ingénieur informaticien certifié CISA (13 pts) ;
  - 01 expert logisticien certifié CNUCED (10 pts) ;
- Qualité du personnel (04 pts).

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique de soixante-dix (70) points ou plus sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

## 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection « fondée sur la qualité -coût

## 15. Durée Validité des Offres

Le délai précis prévu par le Port Autonome de Douala pour l'exécution des prestations est de quatre (04) mois.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, Tél : 22 22 95 83 ou au Port Autonome de Douala, Direction du Développement et des Technologies de l'Information et de la communication Le PAD, dès qu'il aura fait son choix définitif, avisera tous les autres soumissionnaires de la désignation d'un adjudicataire provisoire.

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**

# MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 103./AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016

POUR L'ETUDE PORTANT SUR LA CREATION D'UN FONDS SPECIAL

POUR L'HABITAT SOCIAL (FSHS)

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
50 38 496 03 330004 2029

[Télécharger la piece d'origine](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres International Ouvert pour la sélection d'un cabinet en vue de l'étude portant sur la création d'un Fonds Spécial pour l'Habitat Social (FSHS).

## 2. Consistance des prestations

La présente étude vise à produire une analyse des conditions de faisabilité de la mise en place d'un fonds pérenne devant permettre un appui significatif à la politique du Gouvernement en faveur de l'habitat social.

Les prestations attendues du consultant, telles que clairement définies dans les Termes de Référence de l'étude, sont réparties en cinq (05) missions comme suit :

- Mission 1 : Etablissement du rapport de mise en œuvre

Portant essentiellement sur la méthodologie de l'étude. Elle permet au Consultant et au Maître d'Ouvrage de s'assurer que la compréhension de la problématique de l'étude est bien partagée et de s'accorder sur tout le processus de conduite du projet.

- Mission 2 : Etat des lieux et diagnostic

Sur la base d'une bibliographie validée par le Maître d'ouvrage et des entretiens exploratoires conduits, le Cabinet procédera à un état des lieux assorti d'un diagnostic-analytique détaillé de la situation actuelle et passée du financement de l'habitat social au Cameroun.

- Mission 3 : Etude de pré faisabilité sur la base de plusieurs scénarii

Sur la base (i) du diagnostic, (ii) des lignes directrices établies par le Maître d'Ouvrage au point II des Termes de Référence et (iii) des expériences similaires conduites dans des pays au profil socio-économique proche du Cameroun, le consultant produira un rapport de pré faisabilité construit autour de plusieurs scénarii (au moins 3). Les principales variables d'ajustement sur lesquelles le Cabinet construira les scénarii sont : (a) L'ancrage du FSHS et (b) les mécanismes de financement du FSHS.

- Mission 4 : Etude de faisabilité du scénario retenu

Sur la base du scénario retenu au terme de l'atelier, le Cabinet conduira l'étude de faisabilité en tant que telle.

Le Cabinet étayera les constituantes du scénario et produira l'ensemble des documents attendus pour la mise en place effective du FSHS.

- Mission 5 : Production du rapport final

A l'issue de la restitution et sur la base des recommandations, et des demandes de modifications et d'approfondissement formulées par les participants, le Cabinet produira la version finalisée de l'étude de faisabilité.

Le Prestataire devra produire au terme de chaque phase, les documents contractuels conformément aux Termes de Référence de l'étude (Pièce N°6).

## 3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de **cent soixante-quinze millions (175 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six mois (06) à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de l'étude, non tenus les temps nécessaires pour la validation des rapports intermédiaires.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets nationaux et internationaux.

S'agissant des cabinets internationaux, il est recommandé d'associer un expert local Camerounais parmi les experts clés ou de s'associer à des cabinets nationaux disposant au minimum d'un expert clé Camerounais.

## 6. Financement

Les services objet du présent Appel d'Offres sont financés **par le Budget d'Investissement Public du MINHDU, Exercices 2016 et suivant**, pour un montant prévisionnel de **cent soixante-quinze millions (175 000 000) FCFA TTC**.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez-de-chaussée de l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, Tél : 222 229 583.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez-de-chaussée de l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, Tél : 222 229 583. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000 F) francs CFA payable au Trésor Public**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne ambassade des Etats Unis à Yaoundé, au plus tard le **27/09/2016 à 13 heures, heure locale**.

Les Offres déposées devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 103/AOIO/MINMAP/CCPM-SPI/2016 DU 21/07/2016

POUR L'ETUDE PORTANT SUR LA CREATION D'UN FONDS SPECIAL

POUR L'HABITAT SOCIAL (FSHS)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO d'un montant de **Trois Millions Cinq Cent Mille (3 500 000 F) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27/09/2016 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles, siégeant au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne Ambassade des Etats Unis à Yaoundé.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 12.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Pour les candidats internationaux, l'absence d'un expert camerounais parmi les experts clés ;
- Avoir moins de 15 ans d'expérience pour le Chef de Mission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou substitution;
- Offre comportant le dossier d'un fonctionnaire en service ;
- Omission dans l'offre d'un prix unitaire ;
- Absence du sous-détail d'un prix quantifié ;
- Note technique inférieure à 70/100
- Offre financière incomplète.

### 12.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après :

1. Références : 20 points
2. Personnel : 50 points
3. Matériel : 10 points
4. Plan de travail et méthodologie proposés : 20 points.

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'ouverture des offres financières.

#### 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu la note finale la plus élevée.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$$Nf = 100 \times Fm$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

#### 15. Durée Validité des Offres

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six mois (06) à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de l'étude, non tenus les temps nécessaires pour la validation des rapports intermédiaires.

#### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, au Bâtiment A du MINMAP, sis au rez de chaussée de l'ancienne Ambassade des Etats Unis à Yaoundé Tél : 222 229 583. Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 6ème étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Tour). Tél. : (+237) 243 14 53 76.

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

**ABBA SADOU**

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

### COMMUNIQUE

**N°15/C/PR/IVIINMAP/DR-0U/DD-IV1E/SPM DU 18/07/2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° N010/AAONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME/SPM/CDPM/2016 DU 014/06/ 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET 01 BLOC LATRINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANZOM DANS ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Vu la Constitution

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation,

Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 87/1365 DU 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu l'Arrêté N°000140/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu de scrutin Municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu le Procès Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés N° 0023596 de la session du 18 Juillet 2016.

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : Les Ets MASS International BP 12017 Yaoundé, représentés par Monsieur S. Sylvain MASSIMB, son Directeur Général, sont déclarés adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres N° 001/AONO/CAR/Ydé 1<sup>er</sup> /CPM/2016 pour les travaux d'aménagement de la crèche de Djoungolo, Yaoundé 1<sup>er</sup>, en procédure d'urgence pour un montant FCFA TTC 22 418 308 (Vingt deux millions quatre cent dix huit mille trois cent huit).

Délai d'exécution : trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.



# MINISTERE DE L'HURBANISME ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 0001862/C/MINHDU DU 07 Juillet 2016 PORTANT ATTRIBUTION**

**DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029 /  
AONO/MINHDU/CMPM/16 Du 01 JUIN 2016 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE CERTAINS BUREAUX AU  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (EN PROCEDURE D'URGENCE).  
FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2016**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Par décision N° 0001861/D/MINHDU du 07 Juillet 2016 soumissionnaire ci- après

a été retenu comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation suscitée :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
ETS FAKI GLOBALE	22 591 913	Quarante-cinq (45) jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Juillet 2016

Le **MINISTRE**

**MBWENTCHOU JEAN CLAUDE**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

## DECISION

N° 16/D/PR/MINMAP/DR-OU/DD-Me/SPM/2016 du 18/07/2016

Déclarant infructueux le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un véhicule pick-up double cabine 4x4 à la Commune de Santchou.

[Télécharger la piece d'origine](#)

**Article 1er-** Le Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture d'un véhicule pick-up double cabine 4X4 à la Commune de santchou, **est déclaré infructueux.**

**Article 2-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*DSCHANG le 18 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***SIGNOU Boniface***

## COMMUNE DE KAÉLÉ

### Maitrise d'Oeuvre et Contrôle

**Source de financement**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE(FEICOM)  
**Imputation**  
EXERCICE 2015

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE KAELE ET DANS LES CHEFFERIES DE BOBOYO, DOUMROU, LARA, MIDJIVIN EI KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

### 2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler les travaux : Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ; Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ; Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ; Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement. Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le FEICOM exercice 2015 pour un montant de 8 687 309 TTC.

### 4. Delai de Livraison

La durée des prestations est estimée à quatre (04) mois.

### 5. Allotissement

Unique

### 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux cabinets d'Études pré sélectionnés à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt N°002/AONR/C[VINE-KLE/CIPM/AI/2016] du 15/07/2016. Il s'agit de :

Bureaux d'Études

01 BETR CAMEROUN

Adresse BP 147 MARQUA

Téléphone 696 11 47 96/ 674 12 57 36/ 243 64 47 94

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

## 7. Financement

Lesttravaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le FEICOM exercice 2015.pourun montant de 8 687 309 TTC.

## 8. Consultation du Dossier

Le Dossier peutêtre obtenu auxjours et heures ouvrablesau Bureau du Suivi des Projets Communaux, dès publication du présent avis,

## 9. Acquisition du Dossier

Le Dossier peutêtre obtenu auxjours et heures ouvrablesau Bureau du Suivi des Projets Communaux, dès publication du présent avis,contre présentation d'une quittancede versement d'une sommenonremboursable de quinze mille FCFA(15 000) FrancsCFA payableà fa recettemunicipale de KAELE.

## 10. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais ensept(07)exemplaires dontun(0!) original et six(06) copies respectivement marquées commetelles devraêtrédéposée contrelécépissésouspli fermé, auprès du Bureau du Suivi des Microprojets de la Commune au plustard le05/08/2016 à 10 heures et devra porter la mention : Aucuneoffre déposée après la date et l'iicure limitesne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002bis/AAONR/CMNE-KLE/CIPiVI/AI/2U16 DU 15 /07/ 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE D.ANS LA VILLE DE KAELE ET DANS LES CHEFFERIES DE BOBOVO, DOUMROU, LARA. MIDJIVIN ET KAELE, DEPARTEMENT DE MAVO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT : FEICOM, EXERCICE 2015**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillcmenL » Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne serontpas reçues.

## 11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cenl vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est de cent soixante-treize mille sept cent quarante-sept (173 747) francs CFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres picccs administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le ser\ice émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide lejour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appe! d'Offres. Iflles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. | L'ouveiuredesoffres administratives et techniques aura lieu le05/08/2016 à 11 heures dans la salle de réunions de la Commune de Kaclc en présence des soumissionnaires. i Seuls les soumissionnaires peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne i de leur choix ayant une parfaite comtajssance du dossier. j A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les \ mêmesconditions,a une date ultérieure qui sera communiquéeaux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif \* conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ; -Premier temps : Ouverture des pièces administratives et des propositions techniques. \* Etape 1 : Vérification de la conformité des pièces administratives (volume 1), \* Étape 2 : Évaluation des Offres techniques (volume 2) des soumissionnaires dont les offres administratives sont conformes aux conditions de l'étape. Une offre sera déclarée recevable si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est supérieure ou égale à 70 points sur 100. -Deuxième temps : Ouverture des propositions financières : Étape 3 : Évaluation des propositions financières (volume 3) des offres administrativement conformes et ayant eu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

14-1 : Critères éliminatoires :

14.1.1 : Pièces administratives : a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique : a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ; b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannes en lieu et place des copies certifiées ou originaux ; c) Note technique inférieure à 70/100 ; d) Solvabilité financière ou ligne de crédit inférieure à Dix millions (10 000 000) de Francs CFA ; e) Non satisfaction du profil du Chef de Mission, f) Absence d'attestation d'inscription à l'ONIGC pour le Chef de Mission ; g) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

14.1.3 : Offre financière : Offre financière incomplète ; Pièces non conformes, Omission dans l'offre financière, d'un prix initial quantifié ; Absence du sous-décal des prix

14-2 Critères essentiels

14.2.1

5

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après : o Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ; o Expérience du BET sur 30 points ; o Moyens techniques et matériels sur 20 points ; A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

14.2.2 Les offres financières

il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante:

MS Avec NFi = Note financière, MMO - Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$NF = \frac{Nt \times 60 + NFi \times 40}{100}$ , avec NF = Note finale ; Nt = Note technique 100

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée

pour la réception des offres.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la plus élevée, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée des prestations est estimée à quatre (04) mois.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Commune de Kaélé, Bureau du Suivi des Projets Communaux.

MAROUA le 15 Juillet 2016

Le MAIRE

**SEIBOU FRANCOIS XAVIER**



## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MBAM ET KIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°015/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE  
NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
n/a

[Télécharger la pièce d'origine](#)

### 1. Objet

Le Délégue Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Ngoro, un Appel d'Offres National Ouvert en Urgence pour la réalisation de l'opération sous indiquée dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de Ngoro.

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **travaux de réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim.**

### 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier
- Les travaux préliminaires
- Les travaux de maçonnerie et structure;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité et plomberie;
- Les travaux charpente et couverture ;
- Les travaux de peinture;
- Les travaux de VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA.

### 4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de Droit Camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget de la Commune de Ngoro pour le compte de l'Exercice 2016.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté auprès de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) et obtenu sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA à la Recette Municipale de la Commune de Ngoro**, représentant les frais d'achat du DAO.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics) à NTUI au plus tard le 16 août 2016 à 12 heures précises et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N°015/AONO/PR/MINMAP/DRCE/DDMAP-MK/CDPM/2016 DU 28 JUILLET 2016 POUR LES TRAVAUX DE  
RÉHABILITATION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGORO, DANS LA COMMUNE DE  
NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM »**

**« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 16 août 2016 à partir 13 heures** à la Délégation Départementale des Marchés Publics (DDMAP) du Mbam et Kim à Ntui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

### 1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1) Dossier incomplet ou non conforme ( **Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ) ;

2) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

3) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (**la CDPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

4) Le Chef Chantier non titulaire du Diplôme de Technicien de Génie Civil/Rural et ne justifiant pas d'au moins trois (05) ans d'expérience;

5) Absence de preuves (rapport + photos) d'une visite de site ;

6) Absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

7) non satisfaction d'au moins trente cinq (35) sur quarante deux (40) des critères essentielles;

8) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

9) Absence d'au moins 1/3 du sous-détail des prix.

### 2.) Principaux critères de qualification

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- a) Attestation de visite des lieux (04 pts) ;
- b) Personnel d'encadrement (18 pts)
- c) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 pts)
- d) les références de l'entreprise (06 pts);
- e) la méthodologie d'exécution (08 pts) ;

La non satisfaction d'au moins trente cinq (35) sur quarante deux (40) des critères essentielles entraine l'élimination de l'offre entraîne l'élimination de l'offre.

## 13. Attribution

1. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

2. Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbam et Kim - Service de la Passation des Marchés Publics.  
Téléphone : 222 17 57 27 .

*NTUI le 26 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

**KADIRSIA**

# DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MÉNOUA

## DECISION

N°015/D/PR/MINMAP/DR-OU /DD-ME/SPIVI DU 18/07/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/PR/MINMAP/DR-OU/DD-ME /SPM/CDPM/2016 DU 014/06/ 2016 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET 01 BLOC LATRINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGANZOM DANS ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

**Article 1er** - La Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisée est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée à l'Entreprise **Ets NGUE & FILS, BP: 479 Dschang, TEL: 699 96 76 35 pour un montant TTC de 24 077 648 (Vingt-quatre millions soixante-dix-sept mille six cent quarante-huit Francs) FCFA** pour un délai d'exécution : 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires.

**Article 2.-** Laprésente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DSCHANG le 18 Juillet 2016*

*Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL*

***SIGNOU Boniface***

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE**
**N° 2723-16/ADC/DG**
**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
 NATIONAL OUVERT N° 07/A0NO/ADC/CIPM/ 2016 Du 21/04/2016**
[Télécharger la piece d'origine](#)

**Article 1 :** Le marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

N° D'APPEL D'OFFRES	PROJETS	DELAI D'EXECUTION	MONTANT	ADJUDICATAIRE
			TTC EN FCFA	
N°06/AONO/BIP/C  A.BFM  1er/CIPM/2016 du  15/04/2016	travaux de Construction du  Centre Zootechnique et Vétérinaire  de la Commune de Bafoussam 1er	<b>04 mois</b>	<b>29 350 000</b>	<b>Ets : EL NDA'ALIY ET  FILS  Tel : 699 96 34 89 / 661 83 03 83</b>

**Article 2 :** 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature du contrat y relatif.  
 2) Le délai d'exécution court à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 21 Juillet 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/16/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 22 JUILLET 2016 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN DISPOSITIF D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE D'EBOWA, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
7-2D2206,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'implémentation et de mise en service matérielle de kits solaires en faveur de ses services centraux et/ou déconcentrés sur toute l'étendue du triangle national, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un dispositif d'alimentation en énergie solaire au Centre de Prévoyance Sociale d'Ebolowa, en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les principales actions à mener dans le cadre de ce projet sont :

- La fourniture d'un (01) kit complet adéquat intégrant panneaux solaires, batteries, convertisseur/chargeur, régulateur de charge intégré et autres modules connexes reliés à la prise de terre ;
- l'interconnexion du KIT à la prise de terre du site y compris le câblage électrique du site incorporant l'éclairage des espaces de travail avec des luminaires économiques à LED dont:
  - 50 tubes LED 1.20m Réf. TML/18/5.5/5500K
  - 10 tubes LED 0.60m Réf. TML/12/5.5/5500K
  - 20 ampoules Eco B22 ou E27 Réf.MPB22/60.7/4.5/230.
  - la fourniture et la pose de dix (10) prises de courant connectées au KIT solaire dans un espace de travail réservé aux travaux spéciaux (à spécifier par le représentant du Maître d'Ouvrage);
  - les tests et la mise en service du KIT solaire ;
  - la formation de trois (03) personnels à l'utilisation, le cas échéant.

En sus, elles concerneront l'entretien préventif et curatif y afférent pendant la période de garantie.

La fourniture au Maître d'Ouvrage des procès-verbaux d'essais, les notices techniques de fonctionnement et d'entretien desdits équipements.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix huit mille cinq cent (19 998 500) FCFA HT, soit vingt trois millions huit cent quarante huit mille deux cent onze (23 848 211) FCFA TTC.

### 4. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six **(06)mois**.

### 5. Allotissement

N/A

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine

### 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 7-2D2206, conformément au programme 112.

### 8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS à l'avenue Hippodrome, dès publication du présent Avis au Journal des Marchés.

### 9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille **(40 000) francs CFA** dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMPn° 335988 ouvert dans les agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

### 10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 16 aout 2016 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert N° 11/16/AONO/CIPM/DG/CNPS du 22 juillet 2016 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un dispositif d'alimentation en énergie solaire au centre de prévoyance sociale d'Ebolowa, en procédure d'urgence.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de quatre cent soixante seize mille neuf cent soixante quatre **(476 964) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16 aout 2016 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4<sup>e</sup> étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères de qualification ;
- Non-conformité des puissances des panneaux photovoltaïques telles que prévues dans le CCTP ;
- Non-respect des normes RSE :
- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
- Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;

- Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;

- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

## Critères essentiels de qualification

N°	Critères	Ev
		OUI
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none"> <li>● Reliure en spirale ; Mise en forme du document ;</li> <li>● Ordonnancement des différentes parties du document ;</li> <li>● Intercalaires en couleur</li> </ul>	
2	Références générales de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> <li>● Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé ? 10 000 000 FCFA au cours des (03) trois dernières années.</li> <li>● Avoir exécuté au moins un (01) projet similaire d'au moins 3 000 000 pendant les trois dernières années.</li> </ul>	
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none"> <li>● la surface financière équivalente d'au moins 10 000 000 FCFA</li> </ul>	
4	Conformité aux normes HQSE -Justifier des équipements de protection des travailleurs (joindre factures et photos)	
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Qualification et expérience du personnel clé</li> <li>● Chef de projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● -Ingénieur (Bac + 3 au moins) en Génie Electrique ou en Maintenance Industrielle ;</li> <li>● -Expérience : au moins trois (03) années</li> <li>● -Avoir réalisé au moins deux projets dans le domaine</li> </ul> </li> <li>● Conducteur des travaux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>● -Technicien Supérieur (Bac +2) en Génie Electrique ou en Maintenance Industrielle</li> <li>● -Expérience : au moins trois (03) années d'expérience.</li> <li>● -Avoir réalisé au moins un projet dans le domaine</li> </ul> </li> </ul>	
6	Connaissance du site des travaux, du CCAP et du CCTP <ul style="list-style-type: none"> <li>● Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire et conforme au modèle joint ; CCAP et CCTP paraphés et signés</li> </ul>	
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Planning et Délai</li> <li>● Planning ; Délai ? 6 mois</li> </ul>	
8-	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>● Note méthodologique ;</li> <li>● Approche organisationnelle des équipes du travail</li> </ul>	

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70%( pour cent) des sous-critères d'évaluation;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six **(06)mois.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, à l'Immeuble-siège CNPS sis à l'Avenue de l'Indépendance, 9<sup>ème</sup> étage, porte 903, tel/fax : 222 22 95 02 ; 675 13 21 06 ; 696 54 31 32. /.

YAOUNDE le 22 Juillet 2016

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier**

## COMMUNE DE KAÉLÉ

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAPRING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, et dont la liste n'est pas exhaustive, comprennent :

- les travaux préparatoires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Le revêtement - peinture ;
- L'électricité
- Les VRD

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette Demande de Cotation est de neuf millions cinq cent (9 500 000) FCFA

### 4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution desdits travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

### 5. Allotissement

Unique

### 6. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises intervenant dans les domaines des bâtiments et de travaux publics et celles pouvant répondre aux conditions de qualification administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation..

### 7. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de la Commune de Kaélé de l'Exercice 2016 sur la ligne d'Imputation Budgétaire 220 100

### 8. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Kaélé, Bureau de SuM des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis

## 9. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Commune de Kaélé, Bureau de SuM des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance ou versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20.000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Kaélé et dans tout autre poste comptable du trésor public

## 10. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Kaélé, Bureau de Suivi des Marchés et des Projets communaux, au plus tard le **04 / 08 / 2016 à 11 heures** et devra porter la mention ;

**« DEMANDE DE COTATION 004/DC/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2016 DU 15/07/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAPRING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles de la présente Demande de Cotation.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 04 / 08 / 2016 à 12 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Kaélé.

1. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire dûment représenter par une seule personne mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier
2. Les offres doivent être chiffrées hors taxes et toutes taxes comprises et accompagné du modèle de soumission timbrée et signée.

## 14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1 L'absence d'une pièce administrative.
- 2 La Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Le délai maximum d'exécution desdits travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé dès publication du présent avis.

MAROUA le 15 Juillet 2016

Le MAIRE

**SEIBOU FRANCOIS XAVIER**



## COMMUNE DE KAÉLÉ

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

### 1. Objet

TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAPRING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, et dont la liste n'est pas exhaustive, comprennent :

- les travaux préparatoires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Le revêtement - peinture ;
- L'électricité
- / Les VRO

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette Demande de Cotation est de neuf millions cinq cent (9 500 000) FCFA

### 4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution desdits travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

### 5. Allotissement

Unique

### 6. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National

### 7. Financement

Les prestations, objet de la présente Demandede Cotation sont financées par le Budget de la Commune de Kaéié de l'Exercice 2016

### 8. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à ta Commune de Kaéilé, Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis

## 9. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Commune de Kaélé, Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance Ou versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20.000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Kaélé et dans tout autre poste comptable du trésor public

## 10. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Kaélé, Bureau de Suivi des Marchés et des Projets communaux, au plus tard le 04 / 08 / 2018 à 11 heures et devra porter la mention ;

**« DEMANDE DE COTATION 004/DC/CMNE-KLE/CIPM/ICAS/2016 DU 15/07/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAPRING DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 11. Cautionnement Provisoire

ZERO

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles de la présente Demande de Cotation.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 04 / 08 / 2016 à 12 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Kaélé.

1. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire dûment représenter par une seule personne mandatée (même en cas
2. Les offres doivent être chiffrées hors taxes et toutes taxes comprises et accompagné du modèle de soumission timbrée et signée.

## 14. Critères d'évaluation

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1 L'absence d'une pièce administrative.
- 2 La Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Le délai maximum d'exécution desdits travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé dès publication du présent avis.

*MAROUA le 15 Juillet 2016*

*Le MAIRE*

**SEIBOU FRANCOIS XAVIER**

# ANAFOR

**Avis d'appel d'offres national restreint N° 001/AONR/ANAFOR/CIPM/2016 DU 26 JUILLET 2016**

**pour le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration de quatre (04) plans d'aménagement**

**des réserves forestières transférées en gestion à l'ANAFOR**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Restreint a pour objet le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration de quatre (04) plans d'aménagement des réserves forestières transférées en gestion à l'ANAFOR. Il fait suite à l'Avis à Manifestation d'Intérêt n° 001/AMI/ANAFOR/DG/2016 publié dans l'édition du Quotidien national « Cameroon Tribune », Edition du 19 mai 2016.

## 2. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de cinq (05) mois au maximum.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue des travaux de la commission de pré-qualification créée par Décision n° 0910/ANAFOR/DG/SCIPM du 07 juin 2016.

N°	NOMS	ADRESSES
01	Mission de Protection de l'Environnement et de Lutte contre la Désertification en Afrique (MIPELDA)	BP 17 017 Yaoundé
02	Centre Africain de Recherches Forestières Appliquées et de Développement (CARFAD)	BP 30 588 Yaoundé

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR - Fonds Spécial de Développement

## 5. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR BP 1341 Yaoundé, Tél. 222 21 03 Spécial (CAS) ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans l'une des Agences de la BICEC.

Cette quittance devra identifier la partie versante comme représentant du Cabinet désireux de participer à l'Appel d'Offres.

## 6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels.

*Appel d'Offres National Restreint N° 001/AONR/CIPM/ANAFOR/2016 du 26 ju*

## 7. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée non recevable. Sous peine d'élimination,

Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives comprendront les pièces suivantes :

- En originaux
- La déclaration d'intention de soumissionner ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence ou par la Chambre d'Industrie
- L'attestation signée du Directeur Général des Impôts certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires ;
- L'attestation de non-redevance ;
- Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou d'un de ses Représentants
- L'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge de l'économie ;
- Le reçu de versement des frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- La caution de soumission.
- En copies certifiées conformes pour :
- La copie de la carte de contribuable ;
- La copie de la patente en cours de validité certifiée par le service émetteur.
- En copie simple pour :
- Les pièces justificatives des qualifications du soumissionnaire ;
- Les pièces justificatives de l'expérience professionnelle du soumissionnaire ;
- Le curriculum-vitae des principaux experts.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date de l'ouverture des offres.

Volume 2 : Offre technique comportant :

- L'approche méthodologique ;
- Le chronogramme d'exécution ;
- Les délais d'exécution ;
- Les résultats attendus comportant impérativement :
  - la description du milieu naturel de la concession forestière ;
  - les données cartographiques ;
  - l'inventaire forestier d'aménagement ;
  - l'affectation des terres et droits d'usage ;
  - le calcul de la possibilité forestière ;
  - l'aménagement proposé.

Volume 3 : Offre financière comportant :

- La soumission timbrée, datée et signée ;
- Les prix hors taxes ;
- Les prix TTC ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires daté et signé ;
- Le Détail Estimatif et Quantitatif daté et signé.

## 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférences de l'immeuble-siège de l'ANAFOR. Les soumissionnaires peuvent

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps :

*1<sup>er</sup> temps :*

Le 17 août 2016 à **12 heures** : Ouverture des enveloppes contenant respectivement les pièces administratives et les propositions

*2<sup>e</sup> temps :*

A une date ultérieurement fixée, ouverture des propositions financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après a

## 9. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ou non conforme ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique ? 70 points/100.

Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Expérience générale du consultant avec l'administration publique camerounaise du secteur forestier.....
- Références concernant l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires (joindre les copies des marchés et procès-verbaux).....
- Références d'au moins un (01) plan d'aménagement validé par la Commission Interministérielle de Validation des plans d'aménagement.....
- Présentation de l'offre..... 10 points

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Les offres financières

Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité technique.

$NM = MMd \times 100 / Ms$

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire

MMd = Montant évalué du moins-disant

Ms = Montant évalué du soumissionnaire

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivante :

$N = ((70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})) / 100$

## 10. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre la plus compétitive.

## 11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution des prestations est de cinq (05) mois au maximum.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être demandés aux heures ouvrables auprès de la Direction Générale de l'ANAF

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

**Avis d'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N° 090/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/  
2016 du 23/06/2016**

**pour la fourniture, le montage clé en main de deux lots d'équipements de classement instrumental de la  
fibre de coton à la SODECOTON.**

**Source de financement**  
BUDGET AUTONOME(BA)  
**Imputation**  
n/a

[Télécharger la piece d'origine](#)

**1. Objet**

Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, le montage clé en main des équipements de classement instrumental de la fibre de coton à la SODECOTON.

**2. Consistance des prestations**

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée de trois (03) lots présentés ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Fourniture et montage clé en main des équipements de classement instrumental de la fibre de coton.

N°	Désignation	Qté
1	Chaîne de Mesures Intégrées (CMI) de coton fibre équipée d'un lecteur de code barre	02
2	Chaîne de Mesures Intégrées (CMI) de coton fibre équipée d'un lecteur de code barre et d'un module intégré de comptage de neps	01
3	Détecteur rapide (H2SD : high speed stickiness detector) de coton collant	01
4	Jeu de cotons standards pour étalonnage des appareils	03

**Services connexes au Lot 1**

La fourniture et le montage clé en main du Lot 1 susmentionné seront impérativement accompagnés de services connexes ci-après :

- La formation des opérateurs et de l'agent d'entretien SODECOTON à l'utilisation et à la maintenance des équipements de mesures de la fibre pendant un mois au minimum ;
- La fourniture d'un listing des pièces de rechange et accessoires ;
- La fourniture du premier jeu de pièces de rechange et accessoires nécessaires pendant la première année de fonctionnement des appareils ;
- La fourniture d'un descriptif technique incluant (1) la masse requise par échantillon, (2) le temps nécessaire à une analyse complète, (3) le principe de mesure de chaque caractéristique de la fibre.

Lot 2 : Fourniture et montage clé en main d'une cellule en panneaux modulaires, d'un système de conditionnement d'air et d'un système de conditionnement rapide des échantillons à tester.

N°	Désignation	Qté
1	Portes intérieures en aluminium	
	- Porte aluminium pleine non isolée 1 ventail 80 x 210	08
	- Porte aluminium pleine non isolée 1 ventail 70 x 210	02
	- Porte aluminium occulus étanche semi-isolée 40 mm 1 ventail 120 x 200	01
	- Porte aluminium occulus étanche semi-isolée 40 mm 1 ventail 80 x 200	01
	- Porte aluminium semi vitrée à 2 vantaills de 150 x 210 cm	01
2	Isolation du sas n°2 situé entre la salle de classement instrumental de la fibre de coton et la salle de sortie ses échantillons	
	- Doublage 80+13 murs salle HVI + préparation + sas n°2	25m <sup>2</sup>
	- Barrière vapeur d'eau polyane murs salle HVI + préparation + sas n°2	25m <sup>2</sup>
	- Faux plafond salle HVI + prépa + sas en dalles 600 * 600 blanc	4m <sup>2</sup>
	- Barrière vapeur d'eau polyane plafonds salle HVI + préparation + sas n°2	4m <sup>2</sup>
	- Laine de verre 10 cm sous dalle du sas n°2	4m <sup>2</sup>
	- Laine de verre 10 cm sur faux plafond	385m <sup>2</sup>
	- Laine de verre avec pare-vapeur aluminium 5 cm sous couverture	790 m <sup>2</sup>
3	Cellule complète en panneaux modulaires (y compris portes et baies) pour : la salle de préparation, le sas n°1 et la salle de classement instrumental de la fibre de coton	01
4	Un système de conditionnement d'air à détente indirecte (eau réfrigérée) et en sus muni d'un dispositif de régulation performant ;	01
5	Un système de conditionnement rapide des échantillons à tester	01
6	Paniers ajourés avec deux cotés pleins adaptés au système de conditionnement rapide	200
7	Racks de travail ou de stockage des échantillons	6
8	Plafonniers rectangle LED (minimum 1000 lux régulièrement répartis dans la salle)	60
9	Système de contrôle du conditionnement de l'air avec Thermomètre-Hygromètre électronique enregistreur	01
10	Humidimètre à sonde pour mesure de l'humidité relative des échantillons ou équivalent en substance à «Stranberg»	01

Lot 3 : Fourniture, installation des équipements divers du laboratoire de classement instrumental

N°	Désignation	Qté
1	Groupe électrogène avec inverseur automatique 125 KVA et Armoire électrique TGBT	01
2	Régulateur de tension 125 KVA	01
3	Compresseur + assécheur d'air et accessoires	01
4	Balance électronique	01
5	Aspirateur de nettoyage des équipements de mesures	02
6	Onduleurs (UPS) pour les CMI et Thermo détecteur	04
7	Ensemble d'équipement informatique (02 ordinateurs, 01 imprimante, 02 onduleurs)	01

### 3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : un milliard cinq cent soixante millions (1 560 000 000) Francs CFA.

N°	Montant TTC (FCFA)
Lot 1	995 000 000
Lot 2	490 000 000
Lot 3	75 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 560 000 000</b>

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est limitée à tous les fournisseurs d'équipements industriels installés au Cameroun ou dans un pays membre de la Banque Islamique de Développement(BID).

### 5. Financement

Le financement sera assuré par le Banque Islamique de Développement dans le cadre du Projet de Développement Intégré du Coton et des cultures vivrières (PDICV) pour la partie HTVA et par l'Etat du Cameroun pour la partie TVA.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Marchés Publics, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO), sise à l'immeuble abritant ses Services, Bâtiment A, porte R09 du REZ DE CHAUSSEE dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quatre cents mille (400 000) F CFA :

Cette quittance devra identifier le payeur comme mandataire du fournisseur désireux de participer à l'appel d'offres.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, sise à l'immeuble abritant ses Services du Ministère des Marchés Publics, Bâtiment A REZ DE CHAUSSEE, porte R09 au plus tard le 16/08/2016 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention

*APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE*

*N°090/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016*

*POUR LA FOURNITURE, LE MONTAGE CLE EN MAIN DES EQUIPEMENTS DE CLASSEMENT INSTRUMENTAL DE LA FIBRE DE COTON A LA SODECOTON*

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission valide pour cent vingt (120) jours d'un montant de :

- Lot 1 : 19 900 000 (Dix-neuf millions neuf cent mille) FCFA,
- Lot 2 : 9 800 000 (neuf millions huit cent mille) FCFA,
- Lot 3 : 1 500 000 (un million cinq cent mille) FCFA,

ou leur équivalent dans la monnaie de soumission, établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics conformément au code des marchés publics. La liste de ces banques est en annexe de ce dossier. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission, l'insuffisance du montant de la caution ou la non-conformité au modèle entraîneront le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 16/08/2016 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Approvisionnements Généraux, au 2ème étage du bâtiment B du MINMAP situé à côté de l'Hôtel DJEUGA PALACE, en face de CAMEROON INSURANCE.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 11. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### *Critères éliminatoires*

**Critère A** : Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif constaté après un délai 48 h accordé aux soumissionnaires ayant produit des pièces jugées non conformes;

**Critère B** : Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;

**Critère C** : Absence de la caution de soumission ;

**Critère D**: Absence du service après-vente du fournisseur : disponibilité (i) d'une représentation localisée dans l'une des trois régions septentrionales du Cameroun, (ii) d'un technicien attitré résidant dans l'une des trois régions septentrionales du Cameroun, et (iii) des pièces de rechange standard (listing complet).

**Critère E** : Non-conformité des caractéristiques techniques du descriptif des fournitures (100%);

**Critère F**: Non-respect du délai de livraison (? 120 jours);

**Critère G**: Non appartenance à un pays membre de la BID (patente) ;

**Critère H** : Non satisfaction de 3 sur 4 des critères essentiels ;

**Critère I** : Absence d'un Prix Unitaire quantifié ;

**Critère J** : Absence de l'Autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur délivrée par le fabricant.

**Critère K** : Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

### *Critères essentiels*

**Critère A : Références du soumissionnaire** : Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des 05 dernières années (PV de réception, premières et dernières pages du contrat).

**Critère B** : Condition d'acceptation du Marché (CCAP et CCTP paraphés et signés à la dernière page)

**Critère C** : Chiffre d'affaire moyen des cinq dernières années :

- Lot 1 ? 1 000 000 000 (Un Milliard)
- Lot 2 ? 500 000 000 (Cinq cent Millions)
- Lot 3 ? 100 000 000 (Cent Millions)

**Critère D** : Présentation de l'Offre (séparation des différents sections avec les intercalaires en couleur, agencement des pièces dans l'ordre).

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de trois (03) réponses positives sur 4 au total sera requis pour être retenu.

## 12. Attribution

Une entreprise peu soumissionner pour tous les lots et en être attributaire.

A l'issue de l'évaluation des offres, le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a satisfait à tous les critères éliminatoire et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements peuvent être obtenus à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du Ministère des Marchés Publics, sise à l'immeuble abritant les Services du MINMAP à Yaoundé-Cameroun, Bâtiment A, Rez-de-chaussée, Porte R09, Tél. : (237) 222 229 583 ; Fax : (237) 222 204 913.

YAOUNDE le 23 Juin 2016

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

**ABBA SADOU**